58,071/3/2 Sup?

Précieux ex. avec les additions
et les corrections de l'auteur.

NOTICE

HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE LAURENT JOUBERT.

LAURENT JOUBERT,

à l'âge de 49 ans, en 1579.

NOTICE

HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE LAURENT JOUBERT,

Chancelier en l'Université de médecine de Montpellier, au XVI.e siècle;

PAR M.r P.-J. AMOREUX,

Médecin naturaliste de Montpellier, ancien bibliothécaire, ancien Professeur à l'Ecole Centrale de l'Hérault, Membre et Correspondant de plusieurs Sociétés savantes, littéraires, d'agriculture et arts.

Avec le Portrait de Laurent JOUBERT.

à l'usage de l'auteur, avec les additions et corrections.

A MONTPELLIER,

De l'Imprimerie de J.-G. TOURNEL, place de la Préfecture, N.o 216.

1814.

351367

PRÉAMBULE.

Les grands hommes de tous les siècles ne sauraient être assez présens à la mémoire de ceux qui veulent marcher sur leurs traces; leurs défauts, comme leurs talens, peuvent servir de leçon dans tous les temps. Pour ne pas sortir de notre sphère, nous porterons seulement nos regards sur quelques médecins du XVI.e siècle qui se sont illustrés: ce siècle fut comme l'aurore qui annonça la lumière du XVII.e. Celle-ci s'est répandue avec éclat sur le XVIII.e. Tout présage que le nôtre sera nommé le siècle du perfectionnement, puisque jamais les sciences et les arts n'avaient été autant éclairés, ni aussi considérés sous le coup d'oeil d'utilité où nous les voyons aujourd'hui.

A ne juger ce siècle que d'après le grand nombre d'éloges et de notices

biographiques qui paraissent de toute part, on croirait sans peine qu'il annonce le retour de l'âge d'or ou de celui d'Astrée : temps fortuné où tous les hommes étaient bons et vertueux, justes et éclairés.

Du laboureur au héros, de l'artiste au savant, de l'homme paisible à celui qui se tourmente pour se faire un nom qui le mette au-dessus de ses contemporains, et qui le fasse survivre dans la postérité, tous ont trouvé des panégyristes et des plumes plus ou moins éloquentes pour les célébrer. L'amitié et la reconnaissance dictent des éloges pour les uns, les usages ou les devoirs des sociétés académiques en font prononcer solennellement pour d'autres; les honneurs funèbres en font naître comme à l'improviste de la part de collègues reconnaissans; tous honorent la mémoire des défunts. Siècle heureux! qui sait récompenser en même-temps le mérite de celui qui vient de cesser d'être et qui le fait reconnaître dans

la mémoire des hommes, en proposant ses vertus et ses talens pour modèles.

Quoique tous ces écrivains ne soient pas des Fontenelles, des Dalembert, des Condorcet, des Vicq-d'Azyr, des Cuvier, etc.; quelques-uns pourraient trouver l'excuse légitime de leur peu de succès dans l'*in arduis voluisse sat est;* tandis que plusieurs auraient à se reprocher de s'être trop écartés de leur sujet, pour se livrer à la fougue de leur imagination ou pour suivre l'impétuosité de leur plume légère; après bien des phrases où l'on cherche plus à briller qu'à instruire, l'orateur semble plutôt avoir écrit pour sa propre gloire, que pour celle de l'homme qu'il a tâché de louer.

Il est inutile de vouloir écrire la vie d'un homme que l'on n'a pas connu, et sur de simples ouï-dire ou de fausses données; on peut juger plus sûrement un auteur et le faire impartialement selon qu'il a bien ou mal écrit. D'ailleurs, ce n'est pas la faute aux pané-

gyristes, si ceux dont ils entreprennent l'éloge de droit ou par bienséance, ou même par pure fantaisie, n'ont rien fait d'éclatant qui les ait distingués dans le beau monde, s'ils n'ont rien ou peu écrit pour satisfaire les savans et les gens d'esprit. Mais combien sont blâmables ceux qui, ayant à rendre compte des ouvrages de leurs auteurs, sur-tout si c'est par ce seul endroit louable qu'ils se soient le plus distingués, ne font connaître que très-imparfaitement ces ouvrages, les annonçant même avec tant de négligence, qu'on n'en peut connaître exactement ni le titre, ni le temps auquel ils ont paru, ni même le format, ni enfin les différentes éditions, s'il en est.

La nécrologie n'en devient pas moins une partie essentielle de la littérature, et la philosophie en revendique le motif. Déjà des recueils considérables se forment pour rassembler les pièces fugitives; des dictionnaires biographiques et historiques, grossissent à vue d'oeil et

se multiplient à l'envi les uns des autres. Parmi cette immensité de matériaux que l'on rassemble pour élever le monument le plus honorable à la mémoire des hommes sages qui ont contribué au bonheur de la société, il manque encore l'uniformité du plan qui aurait dû servir à les rassembler tous, pour les distribuer un jour dans un certain ordre, à l'effet de les classer chacun selon son rang et son genre. Pour l'ordinaire, on juge un auteur sur ses écrits, cela paraît très-naturel, mais on ne juge pas l'homme; un auteur n'écrit pas ce qu'il fait, ni tout ce qu'il sait dans d'autres genres; on ne le juge cependant que sur un seulement.

Combien des gens qui savent beaucoup et qui n'écrivent point; ne serait-ce pas une injustice de les regarder comme des ignorans ou des idiots? Non, ils ne sont qu'insoucians ou méfians de leurs forces, ou trop modestes, ou découragés peut-être par leur peu de fortune. On juge donc les auteurs sur leurs

ouvrages, quant au sujet et à la matière, plus encore, quant à la diction, même sur le choix et l'économie des citations; enfin, on leur tient compte des annotations et des critiques faites à propos sans les excuser des omissions. Ainsi, tout ouvrage prête plus ou moins à la censure publique; mais ce qu'il y a de plus redoutable, c'est l'humeur des censeurs, leur esprit, leur préjugé, leur jalousie, leur titre, leur.....

En fait d'éloge, on a souvent donné dans l'excès; on n'a jamais cru pouvoir assez louer les hommes de mérite de chaque siècle; et sans que l'un dût porter préjudice à l'autre, on a dit que tels étaient les plus grands philosophes de leur temps, et d'autres les plus grands orateurs, les plus grands critiques, philologues, grammairiens, controversistes, interprêtes, traducteurs, érudits, poètes, historiens, astronomes, géographes, géomètres, mathématiciens, physiciens, jurisconsultes, médecins, théologiens,

artistes, peintres, sculpteurs, architectes, acteurs, musiciens, etc. Cela peut être vrai pour plusieurs, mais d'autres rentrent dans la tourbe des auteurs entassés les uns sur les autres; et après quelques siècles, celui qui tenait anciennement le premier rang dans la république littéraire, descendant peu à peu au second, au troisième grade de la réputation, finit par être oublié à mesure que des successeurs lui disputent ses titres; ils l'ont jugé et dépouillé pour se faire à eux-mêmes une réputation du moment. Les auteurs oubliés sont quelquefois plus heureux, on les laisse en paix; ceux qui acquièrent quelque réputation sont jalousés, inquiétés, persécutés par la critique.

Voyez dans ce rassemblement prodigieux de livres de toute espèce qui surchargent les grandes bibliothèques, combien d'ouvrages restent intacts par discrédit, combien d'auteurs sont dans un parfait oubli, il faut les y déterrer au besoin parmi une foule de sque-

lettes, les secouer de la poussière incommode qui les couvre ; on les déchiffre à peine.

Dans ces amas de livres, on ne trouve jamais toutes les éditions, rarement celle que l'on voudrait consulter, si c'est la plus rare et qu'elle remonte aux premiers temps de l'impression. Eussiez-vous sur cela des renseignemens donnés par les Budée, les Casaubon, les Baillet, les Mercier-St.-Leger, les Cappronnier, les Ameilhon, les Gregoire, les Barbier, etc. Vous trouverez difficilement tel ouvrage peu connu ou telle édition rare.

L'auteur que je vais rappeler à la lumière est à peu près dans le cas d'un auteur oublié : plusieurs de ses ouvrages ont été fort vantés dans le temps de sa splendeur, ils sont presque introuvables aujourd'hui, quelques-uns n'ont pas même vu le jour et sont absolument perdus.

Pour rendre mon travail à ce sujet le moins incomplet que possible, j'ai

compulsé les bibliographies médicales de Spachius, de Schenckius, celle de Vander-Linden et Mercklin, celles de Manget, Kestner, Haller, de Vigiliis-von-Creutzenfeld, Plouquet et autres; j'ai fouillé dans les vies écrites par Castellan, par Scévole de Ste.-Marthe, Lacroix-du-Maine, Duverdier, de Thou, avec les additions de Teissier, les mémoires d'Astruc et son copiste Eloy, en son dictionnaire historique de la médecine; enfin, dans plusieurs dictionnaires historiques faits à l'envi les uns des autres, se suivant à la piste les uns les autres. Tous ont dit quelque chose de notre auteur, aucun n'en a parlé avec les détails que l'on désirerait avoir sur ce qui concerne les hommes illustres; tous ont répété quelques circonstances, aucun n'a désigné toutes les éditions des ouvrages divers de Laurent Joubert: c'est ce que j'ai cru devoir faire en mémoire de ce médecin célèbre.

Ce devrait être pourtant la partie la

plus intéressante d'un éloge que celle qui fait connaître l'auteur loué par les productions de son esprit et de son génie. Chacun a le sien, et chacun doit être considéré et distingué par son caractère propre. Deux auteurs ne peuvent se ressembler en tout, la comparaison serait quelquefois choquante, lors même qu'ils écrivent dans le même genre et spécialement sur le même sujet; sur-tout, lorsqu'ils produisent leurs observations, car on peut quelquefois se rencontrer, lorsque l'on ne fait que tourner autour d'un système. Les ouvrages des médecins fournissent depuis plus de vingt siècles des exemples de ces rapports et de ces différences; Galien n'a pas écrit comme Hippocrate, ni Arétée comme Galien; l'un est laconique jusqu'à l'obscurité, l'autre excessivement diffus; celui-ci sera disert, l'autre ennuyeux. Mille auteurs ont pris le même sujet et l'ont traité différemment, si ce n'est quand au fond, du moins quant à la forme; à moins

que de propos délibéré, ils ne se soient empruntés, transcrits, pillés ; autrement les plumes varient autant que les physionomies.

Depuis l'ingénieuse invention de l'imprimerie qui a permis la libre communication des ouvrages, on les a singulièrement répandus, et multiplié les éditions avec des additions et des corrections, supplémens et commentaires.

Ces éditions, lors même qu'elles sont faites les unes sur les autres, ne peuvent se ressembler parfaitement dans l'exécution typographique, le papier, le caractère, la correction, la contrefaçon ; il importe donc de les connaître pour distinguer l'originale, *editio princeps*, des pures réimpressions, des éditions inférieures, fautives, incomplètes, etc. A ce défaut, on ne sait quelle est l'édition que l'on possède ou celle que l'on doit rechercher.

Avant que l'on eut le secours de l'impression, il s'est perdu une immensité d'ouvrages manuscrits qui sur-

passeraient peut-être en nombre, s'ils étaient connus seulement par leur titre, ceux que les presses répandent avec profusion et dont il se perd toujours une grande partie, soit par la voracité du temps, soit par la folie des hommes qui détruisent brutalement ce qui coûte tant à faire, à trouver, à acquérir.

Il ne suffit donc pas de donner la légende des ouvrages d'un auteur, il faut les faire connaître pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils valent, par la différence des éditions plus ou moins prisées.

Ce préambule doit servir à motiver mes recherches sur les ouvrages déjà peu communs, quoique nombreux, d'un des médecins et professeurs parmi les plus célèbres de l'ancienne école de Montpellier. Puissent-elles être utiles à un seul, je n'aurai pas écrit en vain, quoique j'aie trouvé ma propre instruction dans un genre de travail qui d'ordinaire est peu apprécié, en même temps qu'il est aussi peu agréable qu'il est pénible.

NOTICE

HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE LAURENT JOUBERT.

CE n'est pas l'éloge de Laurent Joubert que j'entreprends de traiter, après plus de deux siècles (231 ans), qu'il fut honorablement loué par ses contemporains et par ceux qui l'ont suivi de plus près que nous. Je ne veux que rappeler le souvenir de ceux de ses ouvrages qui contribuèrent le plus à sa gloire, et en faciliter, par-là, la recherche autant

que l'acquisition. J'ai à cœur de faire connaître l'influence que Joubert eut sur l'enseignement, l'attachement et la reconnaissance qu'il s'attira de la part de ses élèves, l'estime qu'il acquit auprès de ses collègues, les controverses qu'il éprouva de la part de quelques savans, les liaisons qu'il eut avec plusieurs; enfin, la haute réputation de ses ouvrages généralement répandus par des éditions diverses, par des traductions en différentes langues, et cependant pour la plupart aujourd'hui peu connus. L'indication des dates des impressions et réimpressions des ouvrages de notre auteur, m'a paru tenir à la réputation littéraire dont ce savant médecin a joui si justement. Peu de bibliographes l'ont donnée exactement; quelques-uns l'ont fait si négligemment, qu'on douterait presque de l'existence de quelques-unes des éditions qu'ils citent.

Il faut nécessairement pour avoir un guide dans l'ordre que nous avons à suivre dans nos recherches, et pour guider en même temps le lecteur dans le cours de tant de circonstances et d'incidens qui se présenteront, que nous tracions en peu de mots les principales époques de la vie de notre auteur, et que nous jetions quelques éclaircissemens

sur ceux qui eurent des relations avec lui, ou qui sont cités dans ses ouvrages : ce qui nous obligera de renvoyer quelques articles dans des notes, pour ne pas paraître multiplier les épisodes.

Le peu que l'on sait de la vie de Laurent Joubert a été raconté si diversement, que j'ai cru devoir recueillir les variantes pour tâcher de les accorder ensemble ou de les discuter.

Les mémoires du temps portent que Laurent Joubert nâquit à Valence en Dauphiné, d'une bonne famille (1), le 6 Décembre 1529 (2). Il a presque fait la généalogie de sa famille dans la dédicace de ses œuvres à tous ses parens et alliés, qu'il désigne séparément par leurs noms propres. Son père, Jean Jonbert, était chevalier du S.t Sépulcre de Jérusalem ; sa mère, Cathérine de Génas, était issue d'une des meilleures maisons du Dauphiné. Ils eurent vingt enfans, dont quatre seulement survécurent, François était juge-mage à Valence (3), lorsque son frère Laurent se rendit à Montpellier, en 1550, pour faire ses études en médecine. Le jeune élève s'attacha plus particulièrement au célèbre Rondelet, qui l'eut toujours en affection. Dès 1551, il entra dans le grade de bachelier,

sous la présidence d'Antoine Saporta, doyen. Après avoir donné les premières preuves de sa capacité, le candidat s'éloigna des écoles, selon l'usage d'alors, pour aller commencer pendant quelque temps à s'exercer dans sa profession dans une autre ville : c'était compter beaucoup et souvent beaucoup trop sur les talens d'un élève, que de lui permettre, au millieu de ses études, d'aller loin de ses maîtres, faire ses premiers essais sur la vie des hommes. Ce vieil usage en confirmerait presque un autre plus étrange, s'il était avéré que l'on dît anciennement au nouveau docteur, *vade et occide Caïm :* énigme difficile à expliquer, si Astruc n'avait mieux aimé trancher la difficulté, comme un nœud gordien, en niant absolument le fait, raconté pourtant par des auteurs graves.

Laurent Joubert quitta donc Montpellier sans le perdre de vue, il choisit la ville d'Aubenas en Vivarais, pour le lieu de ses premiers exercices; de là il passa à Montbrison, capitale du Forest, où il se lia avec le célèbre jurisconsulte Papon, auquel il dédia dans la suite quelques-uns de ses ouvrages.

Nous ne voudrions point avancer sans preuves, que la proximité de Lyon engagea le jeune médecin à se porter dans cette ville

pour s'instruire auprès de quelque habile médecin dont elle a toujours été pourvue. Il est certain qu'il s'arrêta dans Lyon, nous ne savons pas précisément à quelle époque ; ce fut probablement pendant le cours de ses voyages ; on sait qu'étant à Paris, il entendit Dubois ou Sylvius ; qu'il étudia dans plusieurs universités étrangères (4). Il fut à Padoue où il suivit Fallope ; à Ferrare, à Bologne peut-être à Turin aussi, puisqu'il se rendit auditeur d'Argentier (5) qui tour à tour enseigna à Naples, à Pise, à Montréal, à Turin, à Lyon, et qui se distingua également dans toutes ces villes par son grand savoir.

Cette espèce d'apprentissage fini, Laurent Joubert retourna à Montpellier pour reprendre le cours de ses études médicales, et les termina en 1558, par l'acte solennel du doctorat.

Pendant les trois années que Joubert passa à Montpellier, il logea chez le professeur Rondelet pour être plus à portée de recevoir l'instruction de cet habile maître. Son application et ses progrès le firent si fort distinguer d'entre les autres élèves, que le professeur, par un sentiment d'affection qui n'est pas ordinaire, lui proposa amicalement de lui

donner en mariage l'une ou l'autre de ses deux filles ; ce qu'il fit avec un empressement qui dut embarrasser le jeune homme. Joubert s'en serait mal tiré s'il était vrai, comme on l'a dit (6), qu'il témoigna que l'aînée ne saurait lui plaire, et qu'il craignait de ne pas plaire à la cadette autant qu'elle lui plaisait. Joubert n'était encore que bachelier lorsque cette proposition gracieuse lui fut faite. Il n'allégua point sans doute le vrai motif de son refus ; c'étaient ses parens qui s'opposèrent à un mariage trop précoce. Il paraîtrait singulier que Joubert encore élève n'eut pas daigné s'allier à celui de ses maîtres qu'il vénérait le plus. On vit dans la suite arriver tout le contraire. Chicoyneau, qui fut le 1.er médecin de Louis XV, trouva que la fille de son ancien précepteur était un assez bon parti pour épouser le disciple ; c'était celle de Chirac, 1.er médecin du duc d'Orléans, régent, qui tous deux furent également professeurs de Montpellier et médecins de la cour.

Laurent Joubert ne s'était pas seulement acquis la confiance de Rondelet, il avait mérité celle d'Honoré Castellan ou du Chastel qui, appelé en 1559 à la Cour pour être premier médecin de la reine Cathérine de Médicis,

femme de Henri II, (et qui le fut aussi des rois Henri II, François II, et Charles IX) chargea le jeune docteur de le remplacer dans l'enseignement; ce à quoi consentirent de bon gré les autres professeurs. Joubert s'acquitta de ses fonctions avec tant de distinction, que la chaire de Rondelet étant venue à vaquer en 1566, on lui donna pour successeur Joubert, qui, tout à coup, se vit assis à côté de ses maîtres, sans être déplacé. Sans doute que la protection d'Honoré Castellan lui applanit les voies pour parvenir à ce haut grade, dont il parut toujours digne; mais Joubert fit, de son côté, tout ce qu'il fallait pour s'aider à y monter; il disputa la chaire et s'en tira avec honneur (7) : c'était l'une des deux chaires créées en 1498.

Environ six ans après sa promotion au professorat, c'est-à-dire, en 1573, L. Joubert fut encore élevé à la place de chancelier de la Faculté, ayant le titre d'Université de médecine; ce fut après le décès d'Antoine Saporta (8). Il succédait par là, pour la seconde fois, à son ancien maître et ami Rondelet, qui avait été chancelier depuis 1556 jusqu'en 1566, et auquel Antoine Saporta avait succédé. Laurent Joubert fut donc chancelier environ dix ans, jusqu'en

1582, année de son décès (9), étant mort à Lombez ou plutôt Lombers, le 21 Octobre, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Toulouse, à l'âge de 53 ans (10).

La réputation de Laurent Joubert était établie avant qu'il fût nommé chancelier (11). Il n'avait pas eu besoin d'être décoré de ce titre éminent pour être connu à la Cour; la renommée y avait déjà porté son nom; quoique ce ne fût qu'en 1579, que Henri III le fit appeler, espérant que, par son art, il pourrait guérir la stérilité de la reine sa femme, Louise de Lorraine, ou la princesse de Vaudemont, non pas Marguerite, comme l'a dit par inadvertance M. Portal (Hist. de l'anat. Tom. II, pag. 69). Ses remèdes n'eurent aucun succès, et ne pouvaient en avoir. Il fut en cela moins heureux que Fernel, qui, dit-on, parvint à faire cesser la stérilité de Cathérine de Médicis, laquelle accoucha pour la première fois en 1544, après dix ans de mariage. C'est que Fernel fut favorisé par d'heureuses circonstances : Henri II était mieux constitué que Henri III, puisque ce dernier n'était pas dans le cas d'avoir des enfans (12).

On aurait lieu d'être surpris de ce que Joubert, avec beaucoup de justesse d'esprit

et un profond savoir en médecine, se fût compromis, et son art, au risque même d'encourir la disgrace de la Cour, en promettant plus qu'il n'était en état de tenir; si l'on ne savait que le roi, prévenu en faveur de ce médecin, par la confiance que lui avaient inspiré sa réputation et ses écrits, avait témoigné le désir de le voir et de l'entretenir de la stérilité de la reine. Joubert avait d'ailleurs traité assez gaiement ce sujet dans ses *Erreurs populaires*. Il est probable que ce fut ce fameux livre, dédié à la reine de Navarre, qui fit connaître l'auteur à la Cour, comme un médecin habile et comme un agréable écrivain. Il en revint avec le titre de médecin ordinaire du roi, il l'était déjà de la reine de Navarre.

Joubert n'était point enflé de ses titres; les honneurs dont il jouissait, en le rendant plus occupé des fonctions de sa place, ne le détournaient pas du travail assidu du cabinet. Presque tous ses ouvrages n'ont paru que depuis sa nomination au cancellariat : on s'en assurera par les dates des premières éditions de la plupart, telles que nous les indiquerons avec soin. Aucun catalogue ne porte le titre de tous les écrits de notre auteur; aucun bibliographe ne les a

mentionnés individuellement, plusieurs ont négligé de noter les éditions du même ouvrage. Pour procéder avec ordre à l'énumération de tous ces ouvrages, nous les diviserons en ceux qui furent publiés séparément en français, et en ceux qui ont été recueillis ensemble en latin.

I.

Le TRAITÉ DU RIS fut le premier lancé en 1558, en latin, mais incomplet. Suivirent les éditions en français, de Lyon, 1560, 1567, 1574, 1579 et 1679. Ce traité n'est pas le moins curieux ni le moins savant d'entre ceux de l'auteur. Je vais le signaler par tout ce qui le caractérise; et d'abord, en restituant son véritable titre d'après mon exemplaire, d'une jolie édition. *Traité du ris, contenant son essence, ses causes et mervelheus effais, curieusement recherchés, raisonnés et observés, par* M. LAURENT JOUBERT, *conseiller et médecin ordinaire du Roy, et du Roy de Navarre, premier docteur régeant, chancelier et juge de l'université an médecine de Mompelier. ITEM, la cause morale du ris de Démocrite, expliquée et témoignée par Hippocras. Plus, un dialogue sur la cacographie fransaise, avec*

des annotacions sur l'orthographe de M. JOUBERT. A Paris, chez Nicolas Chesneau, 1579. in-8.° de 407 pages, outre les préliminaires, les suites et une longue épître de 18 pages, *à très-auguste, très-excellante et vertueuse princesse, Margarite de France Royne de Navarre, filhe, sœur unique et fame de Roy* (*), *Laurent JOUBERT, son très-humble et très-affeccionné serviteur, santé et toute prospérité.*

On voit par la date de cette épître, donnée à Paris, le premier jour de l'an 1579, que l'auteur était alors à Paris. D'autres éditions avaient paru sans la dédicace (13). Dans cette épître, comme dans une autre à la même princesse, dont nous parlerons, Joubert se montre également savant, aimable, philosophe et jovial. Il recherche en quoi consiste la beauté, il analyse toutes les parties du visage, et place le siége du ris dans la bouche, les joues et les yeux sur-tout, après avoir amené fort naturellement l'éloge de la reine de Navarre.

On a remarqué dans le second supplément au dictionnaire de Moréri (14), que l'épître

---

(*) Fille de Henri II, sœur de François II, de Charles IX et de Henri III. femme du roi de Navarre (qui fut Henri IV).

dont nous faisons mention est très-singulière; en ce qu'elle contient une espèce de plaidoyer entre toutes les parties du corps humain, le cerveau, la main, le visage, etc. dont Joubert est le premier et même le seul qui ait fait usage de cette figure. Il n'en eut que plus de mérite ; et la tournure agréable qu'il sut donner à cette espèce de plaidoyer, en amenant l'éloge de la beauté, qui était un des appanages de la princesse, est très-adroite ; elle ne put que concilier les esprits en sa faveur ; son épître dut paraître fort agréable, toute longue qu'elle soit.

L'auteur déclare qu'il avait écrit cet ouvrage en latin, étant à Montbrison, et que c'est sa première œuvre. Il apprend comme M. Louis Papon, fils puîné du grand Papon, la lumière de ce temps en jurisprudence, traduisit le premier livre presque à la dérobée, et le fit imprimer, il y avait plus de vingt ans alors (15). Les autres deux livres furent traduits long-temps après par Jean-Paul Zangmaistre, jeune allemand, d'une noble maison d'Augsbourg, qu'il qualifie de son familier disciple : version fidèle, dit-il, mais un peu scabreuse et rude quant au langage. Joubert eut la condescendance de ne pas corriger cette version, pour ne pas décou-

rager son élève, se rappelant le précepte d'Horace : *ornari res ipsa negat contenta doceri* (16).

Ce traité est donc divisé en trois livres et réparti, en tout, en cinquante chapitres ; il est précédé d'un prologue relatif au sujet, où l'auteur s'étaie, entre autres, du proverbe: que *rire et être joyeux empêche de devenir vieux.*

Dans le premier livre, l'auteur examine les causes et les accidens du ris, la part qu'y prend l'âme, le mouvement du cœur et du diaphragme, l'ébranlement qu'éprouvent la poitrine et toutes les parties du corps, le changement des traits du visage; enfin le mécanisme du ris est analysé dans le plus grand détail. L'auteur n'oublie pas quelques effets singuliers du rire, qui procurent un relâchement dans certaines parties. Il finit par prouver qu'on peut s'évanouir de rire et même mourir en riant. Tous les raisonnemens de l'auteur sont solidement fondés sur l'anatomie (17) du corps humain; ce qui fait que le traité du ris est quelquefois plus sérieux que l'on ne pense : ce qui n'empêche que l'ouvrage ne soit parsemé de l'aveu même de l'auteur, *de plusieurs gentils propos qui sont fort agréables.* On en trouverait ce-

pendant de fort indécens, si l'on n'avait égard à la liberté du style de ce temps-là, et à des expressions qui ne sont plus d'usage.

Le second livre du ris contient sa définition, ses espèces, les différences et diverses épithètes, avec une préface ou préambule. Il est question aussi du ris forcé, que Joubert appelle ris mal-sain ou bâtard : c'est le rire sardonien, ou le spasme cynique et le ris *torybode* dont Hippocrate a parlé comme provenant de la blessure du diaphragme, etc. L'auteur met au rang du rire bâtard le châtouillement. Sa division des différentes espèces de ris est assez recherchée ; je m'étonne de ce qu'il n'a pas fait mention du rire faux et du rire de bienséance.

Dans le troisième livre, Joubert passe en revue les problèmes et les questions principales qu'on peut faire au sujet du ris, comme de savoir si l'homme seul rit, et pourquoi ? si l'homme seul pleure, comme lui seul peut rire ? de ceux qui n'ont jamais ri ou fort peu : pourquoi, parmi ceux qui sont pris de vin, les uns rient, les autres pleurent ; il en est de même des mélancoliques, etc., et encore pourquoi les grands rieurs deviennent pour l'ordinaire gras ; si un malade peut guérir à force de rire ? L'auteur n'a pas oublié de

traiter des maux que peuvent causer le rire excessif et trop continué. Il revient ensuite à la question, si l'on peut mourir de rire (18): c'est en tout cas la plus sérieuse façon de rire.

En terminant son troisième livre ou troisième partie, l'auteur promettait que: *si désormais il rencontre en ravassant autre chose de cet argument, il en tracera un quatrième.* C'est ce qu'il n'a pas fait (19).

Suit, comme l'annonce le frontispice, *La cause morale du ris de l'excellent et renommé Démocrite, expliquée et témoignée par le divin Hippocras en ses épitres* (20) traduite de grec en français, par M. Jean Guichard, docteur régent en médecine de l'université de Montpellier, conseiller et médecin ordinaire du roi de Navarre.

La lettre de Guichard à Joubert à ce sujet, est datée de Montpellier le 15 Mars 1579, et signée votre affectionné ami et beau-frère Jean Guichard.

Ce sujet intéresse et ne dépare pas l'ouvrage de Joubert, auquel on l'a fort à propos annexé; tout nous invite à le remettre au jour.

Il n'est personne qui n'aye entendu parler vaguement du rire de Démocrite, comme aussi des pleurs d'Héraclite. L'un et l'autre de

ces philosophes considérant diversement les actions ou les sottises des hommes, s'en moquaient ou s'en affligeaient selon leur manière de voir. Lequel avait-il plus raison ? ce ne fut pas apparemment Démocrite, puisqu'il passa pour fou à cette occasion. Il ne fallut rien moins que le jugement d'Hippocrate pour dissuader les abdéritains de l'idée désavantageuse qu'ils avaient conçue de leur compatriote. Mille plumes ont répété ce trait d'histoire qui contient assez de moralité pour mériter d'être reproduit. J'emprunterai la manière dont l'a présenté Daniel Leclerc, le savant historien de la médecine ancienne, puisque ce passage rentre dans mon sujet (voyez première partie, Liv. II chap. VI pag. 247).

Il est dit que les abdéritains persuadés que Démocrite était devenu fou, firent venir Hippocrate pour le traiter. » Ce médecin étant arrivé, le trouva qu'il s'occupait à disséquer divers animaux ; et lui ayant demandé pourquoi il le faisait, il répondit que c'était pour découvrir la cause de la *folie*, qu'il regardait comme un effet de la *bile;* par où Hippocrate connut qu'on se trompait fort, dans le jugement qu'on faisait de cet homme. Il eut ensuite une longue conversation avec lui,

dans laquelle celui-ci lui apprit, entr'autres choses, que la vanité de l'homme était le sujet pourquoi il riait continuellement ; de manière qu'Hippocrate le quitta fort satisfait, et vint assurer les abdéritains que bien loin que leur citoyen fût fou, comme ils le croyaient, il était au contraire le plus sage de tous les hommes.... Ces deux grands hommes conçurent une grande estime l'un pour l'autre, depuis cette entrevue ».

On assure qu'à cette occasion, le philosophe d'Abdère et le médecin de Cos entrèrent en correspondance ; sans doute qu'ils ne s'entretinrent pas de compliment, et de futilité. On cite communément deux lettres de Démocrite à Hippocrate, et une seule d'Hippoctate à Démocrite; on l'a comprise parmi les ouvrages de cet oracle de la médecine, mais elle est du nombre des supposés à cause de la différence du style. Leclerc rapporte encore à ce sujet (*ibid.* Liv. III, chap. XXXI, pag. 247), qu'Hippocrate commence par dire dans sa lettre à Démocrite, » que si les médecins réussissent quelquefois dans leur art, le peuple en attribue la cause aux Dieux ; et que s'ils n'ont pas un heureux succès, alors on ne pense plus à la divinité, et on n'accuse plus que les médecins. *J'ai*

acquis, poursuit Hippocrate, *plus de blâme que d'honneur, dans l'exercice de ma profession, car encore que je sois avancé en âge, je n'ai pas atteint à la perfection par rapport à cet art, et Esculape lui-même qui l'a inventé, n'en est pas venu jusque là* ».

On croit posséder encore des lettres d'Hippocrate à Damagette (également suspectes), dans lesquelles il rend compte plus particulièrement de sa conversation avec Démocrite. Il résulte qu'on n'avait point tant de raison de s'alarmer du rire philosophique de Démocrite, et qu'Hippocrate dut rire à son tour de la bêtise des abdéritains : la race de Démocrite ne s'est pas trop perpétuée, et celle des stupides d'Abdère s'est apparemment beaucoup plus répandue.

Je quitte ce sujet, pour rependre ce qui fait la suite du traité du ris, c'est-à-dire, le DIALOGUE SUR LA CACOGRAPHIE FRANSAIZE, expliquant la cause de sa corruption. ^

Laurent Joubert se propose de prouver en quelques pages, que la langue française n'est difficile à apprendre que parce qu'on l'écrit différemment qu'on ne la parle ; il proposait une réforme dans l'orthographe,

^ Ce Dialogue auroit-il été imprimé séparément à Paris, en 1579. in-8°? cité par Goujet, en sa Bibl. franç. T. 1er p. 474. — Audieu Esp. bien la suite du traité du Ris, imprimé la même année? Goujet ne s'en est pas expliqué.

qu'il aurait suivie si son imprimeur avait pu l'adopter. Christophle de Beauchatel son oncle, a ajouté des annotations sur cette orthographe, qui terminent l'ouvrage, et qui expliquent moins la chose que le dialogue même; cependant on croit que c'est Joubert qui a fait aussi ces annotations. Quoi qu'il en soit, le principe était bon, et la pratique n'a pas répondu au précepte; sa proposition n'eut donc pas de succès, non plus que celle de quelques autres. Ce fut encore un médecin fameux, sorti de la faculté de Montpellier, Jacques Dubois, dit Sylvius, qui le premier avait voulu introduire la réforme de l'orthographe française; il dédia son ouvrage à ce sujet à la reine Eléonore d'Autriche, en 1531; vinrent ensuite Maigret et Pelletier en 1545, qui se chamaillèrent beaucoup sur cette innovation, ils trouvèrent des opposans; on combattit sans se vaincre. Joubert n'était pas dans la mêlée, il lança ses traits de plus loin; c'est-à-dire qu'il survint long-temps après le combat; il eut aussi ses adversaires. Il faut voir sur cette vieille querelle grammaticale ce qu'en ont rapporté Baillet et Goujet; surtout la revue que ce dernier a faite (tome 1.er de sa biblioth. française), de tous les

Tom. II. p. 472 à 476

ouvrages qui ont paru à ce sujet jusqu'en 1746, c'est-à-dire, jusqu'à la publication du traité de la prosodie française par l'abbé d'Olivet. Les révolutions survenues dans la langue française, qui tend à son perfectionnement, ont fait oublier ces anciens attentats et en ont fait naître de nouveaux. Je ne citerai que deux de ces novateurs pris parmi les médecins, Adanson en 1763, et d'Iharce en 1783, etc.

Il est probable que les mauvais idiomes populaires que l'on parle dans plusieurs départemens, sont un grand obstacle au perfectionnement de la langue française; ils la corrompent au contraire, par la mauvaise habitude que l'on a de parler patois ou de l'entendre parler. Qu'il me soit permis de rappeler ici que, par occasion, dans une note (c'est la 13.e) à mon mémoire sur le bornage ou la limitation des terres, publié en 1709, j'ai insinué combien il serait avantageux d'extirper ces idiomes vulgaires qui déshonorent la langue nationale, et par quels moyens on pourrait y parvenir.

II.

Le second ouvrage, en français, de Laurent Joubert, fit un bruit étonnant, il fut reçu

d'une part avec enthousiasme, assailli de l'autre par des critiques très-vives. C'est celui des ERREURS POPULAIRES, remis quatorze ou quinze fois sous presse depuis 1570. Parlons de l'ouvrage avant de faire l'énumération des éditions.

La première partie parut d'abord sous le titre de *Discours populaires*, dédié à très-haute, très-excellente et studieuse princesse Marguerite de France, illustre reine de Navarre, fille, sœur et femme de roi; sur quoi je remarquerai en passant que M. de Haller a répété avec quelques historiens que c'était à Marguerite de Valois; je prie qu'on jette les yeux sur la note que je fais à ce sujet (21); elle est nécessaire, parce que la méprise tient à conséquence.

Joubert porta donc deux fois ses hommages respectueux aux pieds du trône, en dédiant son traité du ris et de ses erreurs populaires à la reine Marguerite de France. C'est une preuve que ses hommages étaient accueillis, malgré les censures des critiques (22).

La première partie de cet ouvrage parut seule, puis avec la seconde partie, il n'a jamais été achevé; on a essayé de le continuer sans lui donner une fin.

Dans le premier livre, Joubert défend l'hon-

neur de la médecine et des médecins, contre les dits populaires qui peuvent tourner à leur désavantage.

Le second livre est d'un style un peu libre; le sujet avait entraîné cette espèce de licence ; il s'y agit de la conception et de la fécondité des deux sexes, etc.

Dans le troisième, il est question de la grossesse (*la groisse*); et dans le quatrième de l'accouchement et gésine. Ici Joubert soutient que les os du pubis ne peuvent s'écarter pour faciliter le passage du fœtus. Il se moque de certains secours des femelettes pleins de superstition, par lesquels elles prétendent pouvoir aider les femmes en couche. Il est à remarquer que Jacques Dalechamp, dans sa chirurgie française, imprimée à Lyon en 1569, avait déjà avancé que les os pubis ne se disjoignaient pas au moment de l'accouchement : tant d'autres l'ont dit de même jusques assez que des modernes aient opiné pour la section de la symphise du pubis, dans le cas des accouchemens laborieux : de là, la source de cette guerre ouverte qui dure encore entre les partisans et les opposans de cette pratique, tantôt utile, tantôt meurtrière.

Le cinquième livre regarde ce qui concerne le lait et l'allaitement : c'est ici un devoir

que Joubert prescrit sévèrement aux mères. Peut-être avait-il été moins persuasif sur ce point, que J.-J. Rousseau, dont l'ouvrage plus répandu, écrit avec plus de magie et de décence, a pu produire plus d'effet. Du reste, tout ce que le philosophe de Genève a dit de l'éducation physique des enfans, est tiré des écrits des médecins, excepté peut-être le précepte de leur raser la tête et de les faire aller tête nue, ce qui leur fait courir de grands dangers. Cependant soit qu'on en ait connu les inconvéniens, soit que les modes concernant les vêtemens, ne soient pas de durée, aujourd'hui par un contraste singulier, on affuble la tête des enfans de gros bonnets fourrés : ce qui n'est pas moins blâmable.

C'est au quatrième chapitre de ce livre, que l'auteur traite de la virginité : sujet difficile à traiter même sous voile; cependant il rejette l'existence de la membrane *hymen*. Si Joubert n'a pas terminé les dissensions des anatomistes sur ce point, il a travaillé à tranquilliser bien des esprits, etc.

La première partie des erreurs populaires eut de la vogue, ainsi que la seconde partie qui suivit, tant par sa nouvauté et la liberté du style de certaines questions agitées, que parce que l'auteur eut le courage ou la har-

diesse de le dédier à la reine de Navarre. Il ne put qu'éprouver des critiques : c'est la tache qui s'attache ordinairement aux nouvelles productions d'esprit ; les gens de goût ne l'approuvèrent même pas en tout.

Nous avons sur cela le témoignage, non suspect, de Scévole de Ste.-Marthe, qui, dans un éloge fort court de Laurent Joubert, dit, (traduct. franç. de Colletet) » quoiqu'il travaillât ces matières avec beaucoup d'esprit et de subtilité, si est-ce qu'il ne put éviter le blâme d'avoir fait paraître en cela une doctrine pompeuse et superbe ; de sorte que l'on disait qu'il eut agi avec beaucoup plus de prudence et plus de gloire pour lui, s'il se fût contenté d'écrire en latin pour ne parler qu'aux doctes, et non pas en français, pour ne point exposer sa réputation à l'ignorance du peuple ; car il n'est pas croyable combien ses écrits en langue vulgaire, où il découvre les secrets de la nature et les parties du corps humain les plus cachées, avec la liberté que se donnent les médecins, causèrent de divers jugemens, voire même comme ils excitèrent contre lui des traits de railleries et de piquantes censures. Nous l'avons vu, continue Scévole, dans la cour du roi Henri III, où ce prince véritablement pieux et débonnaire, et qui

aimait ses sujets, l'avait appelé sur l'espérance qu'il avait conçue que par le moyen des secrets de ce savant médecin, il pourrait avoir lignée. Mais le mauvais génie de la France, plutôt qu'aucun défaut de la part de Joubert, voulut que ses excellens remèdes ne produisissent aucun effet considérable; si bien qu'en cela l'esprit du roi ne se reput que d'une espérance vaine (23) ».

Scévole de Ste.-Marthe n'est pas le seul à avoir fait le reproche à Laurent Joubert au sujet de ses erreurs populaires, par rapport à la liberté de son style et à sa hardiesse, d'avoir dédié cet ouvrage, et le traité du ris, à la reine de Navarre. Il nous paraît qu'il n'est pas difficile de laver notre auteur de ces deux imputations graves. Quant au premier point, le style est tel qu'on peut l'employer en médecine, quand on traite de l'anatomie, de ce qui concerne la grossesse, l'accouchement, etc., et telles expressions qui présentent les choses trop à découvert, étaient les expressions appropriées. On n'a pas fait ce reproche à Paré, à Rousset, à Barles, à Venette, à l'auteur de la callipédie, et à d'autres qui se sont servis des mêmes expressions ou des phrases équivalentes. Pour ce qui est de

la trop grande hardiesse reprochée, elle n'est point telle; elle n'eut rien de déplacé, si les épîtres dédicatoires furent agréées de la reine, princesse instruite qui se plaisait à entendre les hommes savans, et qui pouvait avoir vu Joubert à la cour du roi de Navarre ou à celle de Henri III, son frère, et peut-être l'avoir entendu louer par le premier médecin Castellan.

D'ailleurs, Joubert était réputé pour être un homme aimable et enjoué; et de tels hommes agréaient à la princesse qui était du même caractère; elle honorait volontiers de sa gracieuse bienveillance les hommes de lettres qui la méritaient. On sait que son hôtel devint l'asyle des beaux esprits; elle en avait elle-même, et son esprit était encore relevé par ses grâces et sa beauté; elle écrivit, et l'on a d'elle des poésies et des mémoires du temps qu'on ne doit pas confondre avec ceux de la première Marguerite de Valois, surnommée la 10.e Muse.

Du reste, dans son livre des erreurs populaires, Joubert se proposait moins de tirer le peuple de ses erreurs, que d'instruire les gens de l'art; dès-lors, il a dû parler le langage de la médecine et de l'anatomie, sans

rechercher les mots pour plaire aux gens du monde. Voici le titre en entier de la suite qu'on donna à cet ouvrage.

Seconde partie des erreurs populaires et propos vulgaires, touchant la médecine et le régime de santé, réfutés ou expliqués par Laurent Joubert, à Paris, Micard, 1587, in-8.°. C'est à Barthélemi Cabrol, chirurgien de Montpellier (qui se qualifie de maître juré en la faculté de chirurgie de l'université, cité et ville de Montpellier, chirurgien ordinaire du roi), que l'on doit, s'il faut l'en croire (24), la publication de cette seconde partie. Elle avait déjà paru en 1579, à Paris, chez Abel l'Angelier, avec deux catalogues de plusieurs autres erreurs ou propos vulgaires en la première et seconde édition de la première partie. *Item* deux autres petits traités concernant les erreurs populaires avec deux paradoxes du même auteur. Plus, l'apologie de son orthographie divisée en quatre dialogues, etc.

Cabrol ajouta deux épîtres, l'une dédicatoire, à M. de Neufville, seigneur de Villeroy, conseiller et secrétaire d'état. L'autre épître apologétique, en faveur de Joubert, fut adressée à M. Antoine de Clermont, baron de Montoison, etc. De tels Mécènes n'auraient

point désapprouvé un ouvrage aussi gai, aussi curieux qu'il pouvait être instructif. La liberté de style qui y règne, tient, comme nous l'avons insinué, aux mœurs du temps, ainsi que l'obscurité du langage provient des expressions surannées que notre langue, vingt fois épurée, n'admet plus depuis long-temps; non plus que la vieille orthographe que Joubert aurait désiré voir réformer. On n'oserait plus se servir de certains termes qui n'étaient point trop libres alors, et qui passeraient aussi les bornes de la décence.

La répréhension que le sage et profond M. de Haller a faite du style de notre auteur, est des plus modérées, lorsqu'il a dit : *dictio Bocacciana et Jocularis, bibl. anat.* Le même savant bibliographe a porté deux autres jugemens de Laurent Joubert, également à sa gloire ; après l'avoir classé dans l'école hippocratique, c'est-à-dire, des sectateurs du père de la médecine, il le caractérise ainsi : *vir doctus, lœti et erecti ingenii, bibl. pract.*

Et ailleurs : *vir acuti ingenii, biblioth. chir.*

Le caustique Guy Patin, à qui tous les médecins ne convenaient pas, en distinguait trois dans notre école; c'est dans sa dixième lettre à son ami Falconnet, médecin de Lyon,

qu'il s'en explique ainsi : *inprimis colo Joubertum, Varandæum et Ranchinum.*

Quensted a jugé ainsi notre Joubert : *vir in medicinâ et philosophiâ summus.* Et Paschal Gallus le nomme *summus galliæ decus.*

Rhodius a porté encore ce jugement des ouvrages de Laurent Joubert, dans sa bibl. de méd., pag. 141 : *opera eruditæ subtilitatis.* On l'aurait presque surnommé le docteur subtil, comme on fit autrefois Jean Scot.

La seconde partie des erreurs populaires est renfermée dans un seul livre, tandis que Joubert en avait tracé quarante. Ce livre est divisé en vingt-cinq chapitres, dont nous ne pouvons donner tous les titres; mais en les prenant de loin en loin, je noterai les suivans : » On peut et l'on doit souvent se passer de vin.... Pourquoi on ordonne de boire de vin pur à ceux qui sont fort échauffés; et de pisser avant que de se mettre en repos quand on a fort travaillé.... Si c'est mal fait de boire à l'heure du coucher.... Que les boudins ne valent rien gardés, et que de-là est venue la coutume d'en faire des présens.... D'où vient que les plus chéris meurent le plus souvent.... Savoir si les huitres et les truffes rendent

l'homme plus gaillard à l'acte vénérien.... Que ce n'est le profit des malades d'avoir plusieurs médecins en même-temps ? etc. ».

A la fin de cette seconde partie des erreurs populaires, on a ajouté un mélange d'autres propos vulgaires et erreurs populaires, avec quelques problêmes envoyés par plusieurs à M. Joubert, au nombre de 333. Suit un catalogue de divers propos vulgaires et erreurs populaires colligés et donnés à M. Joubert par M. Barthélemi Cabrol, au nombre de 123, et d'autres encore en defférentes langues, catalans, espagnols, italiens, etc.

On trouve enfin une suite d'explication de quelques phrases et mots vulgaires, touchant les maladies, principalement des remèdes métaphoriques et extravagans ; des remèdes superstitieux ou vains et cérémonieux ; des propos fabuleux, tous objets devant lesquels nous ne saurions nous arrêter. Ces articles de peu de conséquence, sont précédés d'une lettre d'un soi-disant Jean Imbert, compagnon apothicaire, à très-vertueux et vénérable seigneur, M. Etienne de Ratte, conseiller du roi et général en la souveraine cour des aydes, à Montpellier. L'auteur supposé dit dans cette épître plaisante, qu'il se met à l'égal de Cabrol et de Beauchatel,

qui ont fait imprimer quelques pièces du Sieur Joubert à la désrobée, *sachant qu'autant crie mal batu que bien batu ; aussitôt aura-t-il pardonné à trois qu'à deux ; nous passerons tous sous une même grace.* C'est pourquoi il se met sous la protection de M. de Ratte (25). Le singulier ami et affectionné serviteur de Laurent Joubert. Cette facétie a tout l'air d'être de la façon de Joubert lui-même.

Ce volume est terminé par des paradoxes de l'auteur traduits par Isaac son fils : tel en est le sujet : » quels poisons ne peuvent être baillés à certain jour, ni faire mourir à certain temps ? » qu'il y a raisons que quelques-uns puissent vivre sans manger, durant plusieurs jours et années. Nous insisterons sur le dernier paradoxe, lorsque nous analyserons les paradoxes latins sous leur première date. Nous ferons remarquer ici que la lettre d'Isaac Joubert à son père à Paris, en lui envoyant cette traduction, est du 1.er Janvier 1579. Le jeune homme était sous la conduite de son précepteur Giraud, lequel il appelle son bon maître et très-méthodique précepteur, qui lui avait baillé à traduire pour son exercice ces deux pièces : il avoue que le précepteur y avait mis la main. Ce

cher fils témoigne le désir qu'il a de revoir bientôt son père de retour, après qu'il aura achevé son service de quartier chez le roi. Pour dernière pièce, on trouve encore la question vulgaire, quel langage parlerait un enfant qui n'aurait jamais oui parler ? nous en traiterons spécialement ci-après, sous sa première date de 1585, etc.

C'est tout ce que nous avions à dire de la disposition des deux premières parties des erreurs populaires de Laurent Joubert, les seules qui aient paru, quoique l'auteur eût tracé son plan pour en fournir six. On ignore pourquoi il ne poursuivit pas un si louable dessein; en aurait-il été éloigné par la critique ? Il était trop au-dessus des préjugés de cette espèce.

Nous verrons bientôt que deux auteurs français ont essayé de marcher sur ses traces, en traitant la troisième et la quatrième partie des erreurs populaires dans un style plus moderne, mais non pas avec cette finesse de touche originale qui caractérisait le pinceau de Joubert.

Il nous reste à présenter la série des éditions de cet ouvrage, dont celle de 1579, nous paraît avoir été la plus répandue, avec celle de 1587, qui porte un frontispice gravé dans un cartouche, tandis que la seconde partie a un frontispice ordinaire. Le portrait

de Joubert, âgé de 49 ans, en 1579, se voit dans l'édition de cette année-là; c'est un des mieux faits, Car on l'a reproduit souvent sous différens modules (26*).

On compte d'abord l'édition de Bourdeaux, en 1570, puis en 1578, in-8.°, chez Simon de Millanges. Même année, à Avignon, chez Roux, in-16, de 614 pages, en 1579, *ibid.*

On cite une édition de 1580, in-8.°. Je ne la trouve que dans Kestner, *bibl. med.*, et dans Osmont.

Une autre de 1585, à Avignon, in-12.

Celle de 1586, peut être la même que la précédente.

On connaît encore celle de 1587, à Paris, se vendant chez Micard; elle fut imprimée à Rouen, par Loyselet; je l'ai en ce moment sous les yeux. Pendant le siècle suivant, on vit paraître l'édition de 1601, à Rouen; puis celle de Lyon, 1601 et 1602, en deux volumes in-16; elle est très-commode et plus portative. Celle-ci fut faite à Lyon, par Pierre Rigaud. Il est à remarquer que la première partie est sous la date de 1602; et la seconde partie, sous celle de 1601; le premier volume est de 614 pages, et le second de 451.

Enfin, on vit paraître une autre édition en 1608, à Lyon, v. in-12 ou in-16. A la fin est une

troisième épître de Joubert à la reine de Navarre, pour s'excuser contre les imputations de ses envieux.

Telles sont les éditions françaises des erreurs populaires parvenues à ma connaissance ; mais dès 1579, on avait mis cet ouvrage en latin, et on le réimprima tel en 1600, à Anvers, avec les scholies de J. Borghèse, ou *Borgesius*, *Houpliniensis* (27). Il fut traduit en italien, par Alb. Luchi du Colle, à Florence, en 1580 et en 1592, in-4.°; ce n'est que la première partie. Manget dit : *eleganter vertit.*

Nous avons annoncé que Joubert avait tracé le plan de cet ouvrage, comme devant avoir six parties, et qu'il n'en parut que deux de son vivant. Le sujet en était trop intéressant, pour que d'autres ne voulussent écrire sur le même sujet. Ainsi vit-on Mercurii (28), Primerose (29), Brown (30), Bachot (31), de Bienville (32), d'Iharce (33) Richerand de nos jours, écrire avec plus ou moins de succès sur les erreurs populaires. Comme l'ouvrage de Bachot est le plus marquant, et que d'ailleurs cet auteur eut la bonne intention de donner une suite à celui de notre Joubert, je ne puis me dispenser de le faire connaître plus particulièrement; je ne donnerai qu'une

simple indication des autres dans mes notes.

Erreurs populaires touchant la médecine et régime de santé, par M. Gaspard BACHOT, bourbonnais, conseiller et *médecin* du roi. OEuvre nouvelle, désirée de plusieurs, et promise par feu M. Laurent Joubert, à Lyon, Barth. *Vincent*, 1626, in-8.° (34).

Bachot, voulant imiter Joubert, a divisé son ouvrage en cinq livres. Dans le premier, il examine tout ce qui appartient à la coûtume et à la complexion; dans le second, il traite de l'air et des vêtemens; le troisième, roule sur l'appétit et la soif; le sujet du quatrième Livre est le repos et l'embonpoint, et celui du cinquième, est la digestion.

Il serait trop long, pour notre objet, d'entrer dans le détail circonstancié des quarante chapitres que renferment ces cinq livres, il suffira d'en désigner un pris dans chaque livre. Ainsi Bachot examine la question, » si l'homme change de complexion de sept en sept ans, et si le septenaire y contribue en quelque chose?... Contre ceux qui se plaignent en Eté de la chaleur des nuits, tandis qu'ils couchent sur la plume et les fenêtres fermées?... Si pour manger debout, on mange davantage, et si cela fait plus croître?... Quel doit être le plus grand repas, et des viandes

plus difficiles, le diner ou le souper ?... Quand se fait mieux la digestion, en veillant ou en dormant, en travaillant ou dans l'état de repos ? ».

Bachot profita des censures qu'avaient essuyées les erreurs populaires de Joubert; les siennes sont plus châtiées, il fut plus discret, mais moins spirituel; s'il eut moins de critiques, il n'eut pas moins de lecteurs; les deux ouvrages sont recherchés des bibliomanes; pour être appréciés, il faudrait qu'ils fussent lus, et nos anciens trouvent trop peu de lecteurs aujourd'hui. Je pense que les anciens ouvrages sur les erreurs populaires en médecine, demanderaient à être revus, corrigés, traduits ou remis uniformement en français, pour former une collection utile et curieuse.

III.

ARQUEBUSADE. Le livre de Laurent Joubert à ce sujet parut sous différens titres; selon les bibliographes, on connaît les suivans :

Traité contre la blessure ou coups d'arquebouze et la manière d'en guarir, Paris 1570. D'après Lacroix du Maine et Spachius. Ce dernier semble annoncer une édition de Génève, dont-il n'indique pas l'année.

Lacroix du Maine donne encore ce titre : *La censure ou sentence de quelques opinions, touchant la décoction pour les arquebusades*, 1578, chez Jacques Stoër.

Sentence de deux belles questions sur la curation des arquebusades et autres playes, Lyon, Detournes, 1581, in-8.°, catalogues de Burette, Falconnet, Haller, etc. On donne cette édition pour la troisième, en admettant les changemens de titre, même celui de *Traité des arcbusades*. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage sur les plaies des arquebuses, mit réellement le feu parmi les auteurs, dont les uns voulurent soutenir, les autres combattre l'opinion de Joubert, qui avait avancé que ces sortes de plaies ne sont pas vénéneuses, ou que les bales ne brûlent pas, n'y ayant que simple contusion et solution de continuité; il ne prescrivait en conséquence que les suppuratifs et les détersifs. Poget, Duchesne, Veyras, Guillaumet, combattirent avec chaleur (35), peut-être sans se vaincre. Ce différent a duré presque jusqu'à nos jours; il est enfin terminé par les observations exactes des chirurgiens qui ont eu l'avantage de servir sous les drapeaux français (36).

M. Portal (supplém., Tom. V) dit que le

traité de Joubert renferme les préceptes les plus judicieux sur la nature et le traitement des plaies d'armes à feu, qu'il résout plusieurs problèmes de chirurgie. Il nie sur-tout l'existence des contre-coups à la tête. Nous croyons que l'académie de chirurgie n'en était pas persuadée, lorsqu'elle proposa pour le concours de 1767, la question sur la théorie des contre-coups, au sujet de laquelle M. Louis donna un recueil d'observations intéressantes, la même année.

I V.

CHIRURGIE DE GUY DE CHAULIAC.

Jamais livre ne reçut peut-être aussi souvent les honneurs de l'impression que la chirurgie de Guy de Chauliac; elle fut pendant longtemps un bon ouvrage classique. Laurent Joubert en faisait le plus grand cas, mais il comprit que pour le rendre plus utile aux élèves en médecine et aux chirurgiens, cet ouvrage avait besoin, depuis deux siècles qu'il était en vogue, d'être rajeuni; il se chargea de ce soin, et ce ne fut pas le moindre service qu'il ait pu rendre aux écoles et à l'enseignement en général. Ce n'est pas que d'autres médecins n'eussent pris la même peine, tels que le fameux Symphorien Cham-

pier, médecin de Lyon. Un Nicolas Panis, la mit en français barbare, en 1478. Jean Tegault, médecin de Paris, l'avait réformée en 1543, etc. Haller en cite sept autres éditions, *bibl. chir.* Jean Faucon ou Faulcon, professeur de Montpellier, ajouta ses annotations en 1559. Jacques de Marque, sous le titre d'*introduction* en 1596, etc. Ranchin proposa des *questions* sur la chirurgie de Guy de Chauliac, en 1604, 1625 et 1628. Et Martin Akakia fit de nouvelles annotations citées seulement par Haller, B. C. (37). Mais Joubert, pour rendre l'ouvrage de Chauliac d'une utilité plus générale, le mit en français avec ses annotations, et lui donna le titre de *grande chirurgie.*

On connaissait les éditions de 1490, 1498, 1499, 1500, 1506, 1519, 1546, 1558, 1559, 1572, outre une traduction anglaise en 1541, in-folio, lorsque l'édition de Laurent Joubert parut en 1578 ou 1579.

On vit se succéder les éditions de 1580, 1585, 1592, 1599, 1611, 1615, 1619, 1632, 1641, 1643, 1659, 1679, 1692. Je ne donne cette série des éditions faites en divers lieux, à Vénise, à Lyon, à Rouen, à Tournon, que pour fortifier la preuve de ce que cette chirurgie avait joui de la plus grande vogue,

et combien Joubert avait eu raison de la remettre en honneur en l'amplifiant. Il serait difficile de désigner toutes les éditions, même par le secours des meilleurs bibliographes.

Guy de Chauliac avait composé cet ouvrage en 1363, dans le temps qu'il restait à Avignon, auprès du Pape Urbain V. Il fut successivement le médecin de trois Pontifes, siégeant dans cette ville. Il avait exercé la médecine à Lyon et à Montpellier, où il avait pris ses degrés, selon la conjecture d'Astruc. Quoique médecin, il exerçait aussi la chirurgie, dans laquelle il était fort expert; ce qui fit qu'il écrivit en latin. Il divisa son ouvrage en sept parties, qu'il nomme *doctrines*, lesquelles embrassaient l'ensemble de l'art.

On trouve, entre autres choses curieuses, dans cet ouvrage, la description de la cruelle peste qui ravagea l'Europe entière au XIV.e siècle, et qui, pénétrant en France en 1348, se fit ressentir dans Avignon, au mois de Janvier, et y dura sept mois. Guy décrit de deux sortes de pestes, telle qu'il les observa. On mourait, dit-il, en trois jours de l'une, et de l'autre en 5. La médecine ne fut pas d'une grande ressource pendant ce fléau; la maladie était si contagieuse, qu'elle emporta les trois quarts de la population. Chauliac

en fut atteint; un bubon ulcéré amena heureusement la terminaison de la maladie. Cette peste revint en 1460 et 1461; elle fut encore grandement meurtrière.

Je vais donner le titre exact de cet ouvrage, d'après mon exemplaire, *La grande chirurgie* de M. Guy de Chauliac, médecin très-fameux de l'université de Montpellier, composée l'an de grâce 1363 (par erreur 1633), restituée par M. Laurent Joubert, etc., à Lyon, J. Rigaud, 1641, in-8.° de 605 pages, outre les préliminaires et la table. Dans le même volume, Billot, *annotations* de M. Laurent Joubert, sur toute la chirurgie de M. Guy de Chauliac, avec l'interprétation des langues dudit Guy (c'est-à-dire, l'explication de ses termes plus obscurs), divisée en quatre classes, etc., *ibid.*, in-8.° de 355 pages, outre les liminaires et la table. La première partie porte, au revers du frontispice, le portrait de Laurent Joubert, gravé sur bois, tel qu'il était en 1579, à l'âge de quarante-neuf ans. La seconde partie, ou les *annotations*, porte également au revers du frontispice, un autre portrait plus réduit, tel qu'il était en 1578, à l'âge de quarante-huit ans. Et ces deux portraits ne se ressemblent guère. Nous avons aussi une autre édition des *anno-*

tations seulement, faite à Lyon, par Etienne Michel, en 1584, avec les figures des instrumens de chirurgie. En comparant l'édition ci-dessus avec une autre que j'ai sous les yeux, faite à Tournon, par Cl. Michel, en 1619, in-8.°, je vois que la première partie est de 693 pages, et la deuxième en a 403. Partant, elles ne sont pas imitées l'une de l'autre.

Je dois noter que Laurent Joubert, après avoir donné la traduction française de la chirurgie de Chauliac, la publia encore en latin, avec quelques corrections; ce fut sans doute pour atténuer le blâme qu'il avait encouru de la part des médecins, qui avaient trouvé mauvais qu'il eût traduit un ouvrage qu'il n'aurait dû reproduire que dans la langue des savans: c'est ce qu'il fit une seconde fois, apparemment pour leur complaire.

Nous ne pouvons faire ressortir toutes les améliorations que Laurent Joubert fit à la chirurgie de Guy de Chauliac; M. Portal s'est acquitté en partie de cette fonction, dans le Tom. II de son intéressante histoire de l'anatomie et de la chirurgie, publiée en 1770, etc.

Faisons participer un moment Isaac Joubert à la gloire de son père, en rappelant que c'est

à lui que l'on doit l'*interprétation* des langues de Guy de Chauliac, avec les figures des instrumens chirurgicaux, mentionnés en son œuvre : empruntées (la plupart) des œuvres de M. Paré. Ce qu'il fit avec l'agrément de ce célèbre chirurgien, comme il paraît par la lettre que le jeune docteur lui écrivit à ce sujet. Ambroise Paré mourut en 1592. Le *Dictionnaire* des mots de Guy, parut aussi en latin en 1585, *in-4.°*. Ce Dictionnaire est encore utile pour l'intelligence des arabistes et des traductions des auteurs arabes, comme le témoigne *Haller, B. chir.* Durant le XVII.e siècle, Simon Mingelouseaulx voulut traduire de nouveau la chirurgie de Chauliac, et y fit un *Commentaire.* Il en parut des éditions à Bordeaux en 1663 et 1672; à Paris, en 1683, etc. Enfin, Verduc donna un abrégé de la chirurgie de Guy, sous ce titre : *le maître en chirurgie*, Paris, 1704, 1708, 1716, 1740. L'ouvrage de Guy a été non-seulement augmenté, mais encore abrégé; tantôt ç'a été *le chirurgien méthodique*, tantôt *les fleurs du grand guidon*, etc. On en est resté là, et la chirurgie moderne a laissé à l'écart la chirurgie ancienne, dont les observations auront pourtant toujours une valeur.

V.

QUESTION VULGAIRE. *Quel langage parlerioit un enfant qui n'aurait jamais ouï parler ?*

Cette question se trouve à la suite des éditions des erreurs populaires, de format in-16. Je la trouve dans celle de 1578, à Rouen, chez Millanges, jouxte la copie de Bordeaux, et dans celle de 1602, à Lyon, chez Rigaud. Cependant, elle a été imprimée séparément en 1585, à Avignon, chez P. Roux, in-16 de 39 pages ; quoiqu'elle fasse suite par la pagination à l'édition des erreurs populaires de 1602 et à celle de 1578, qui porte 616 pages en tout, Lacroix du Maine cite l'édition de Bordeaux, chez Simon de Millanges, 1578.

Quelqu'un a dit sérieusement que l'homme parlerait le langage d'Adam, s'il n'avait appris d'autre langue dès son enfance. On rapporte, d'après Hérodote, que Psammetic, Roi d'Egypte, fut curieux d'en faire l'expérience, il fit nourrir à cet effet deux enfans par des femmes muettes, dans une forêt, où l'on s'assura qu'il ne se ferait entendre aucune voix humaine (on ne dit pas comment et par qui étaient nourries les femmes qui

pourvoyaient à l'entretien de ces sauvageons d'enfans). Après deux ans, on amena ces enfans devant le Roi, on les entendit prononcer quelquefois le mot *bec*, qui, dit-on, en langage phrygien signifie du pain. De là on inféra que le phrygien était le premier langage de l'homme. Sur cela St.-Augustin, en son 9.e livre sur la Génèse, dit que ces enfans pouvaient avoir appris, par imitation, ce mot, des chèvres, parmi lesquelles ils avaient été nourris. Le même auteur grave pense, en son livre de la Cité de Dieu, qu'avant la confusion des langues qui survint pendant la construction de la tour de Babel, l'hébreu était la langue mère.

Malgré l'expérience et les raisons que je viens d'alléguer, les philosophes ont raisonné sur cela chacun à sa manière, et Laurent Joubert eut la sienne : elle est fort orthodoxe, puisqu'il dit qu'Adam n'eut pas parlé de soi-même, non plus que nous, si Dieu ne lui eût inspiré *une âme savante du langage qu'il lui pleut*, comme il fit aussi à Eve; et leurs premiers enfans apprirent à parler d'eux, comme les nôtres l'apprendront de nous. Il est donc indifférent pour l'enfant quelle langue qu'il entende parler d'habitude, puisqu'il en a l'aptitude dans l'organe de

l'ouïe et dans celui de la voix ; mais il n'a point de langage inné ; et si l'ouïe lui manque, il ne peut apprendre à parler ; la voix lui restera, et la parole articulée lui manquera : ce qui fait que les sourds de naissance sont aussi muets.

On pourra dire, pourquoi donc mettre en argument une chose aussi évidente ? C'est qu'apparemment elle n'a pas été toujours telle pour tout le monde ; il n'en est aucune qui ne puisse être soumise aux disputes des philosophes. La tournure que Laurent Joubert a donnée à cette question, ornée de son érudition ordinaire, la rendit plus intéressante encore, et son vieux langage lui donna aussi plus de piquant.

Tel était l'état des choses à cet égard, lorsque notre savant écrivait. Moins de deux siècles après, d'habiles gens se sont exercés à se faire entendre par signes des sourds et muets, et à leur faire répéter ces signes avec la même valeur. Ainsi firent, par différentes méthodes, un espagnol nommé Bonnet ; Amman, hollandais ; Wallis, anglais ; Pereira, portugais ; *Baumer, allemand ; Erraud et l'abbé de l'Epée en France : art perfectionné de nos jours par M. Siccard qui soutient avec distinction et au grand étonnement de

* jacques rodrigue pereira, mém. sur u[illegible] sourd et un muet de naissance. 1749. in-4°

* j.r Baumer methodus surdos a nativitate reddendi audientes - Erfurti - 1749. in-[illegible]

ceux qui assistent à ses séances publiques, le bel établissement fait à Paris pour l'instruction des sourds et muets.

En suivant l'ordre des dates des ouvrages en français de Laurent Joubert, nous devrions nous occuper du traité de la peste, du traité des eaux, et de sa pharmacopée ; mais, comme l'un et l'autre ont été traduits du latin, nous les remettrons sous leur première date, en faisant connaître les œuvres latines sur lesquelles nous allons nous replier.

Ce fut en 1582 qu'on rassembla en deux Tomes et sous un même volume *in-folio*, vingt-un des écrits latins de notre auteur (38), sous ce titre général :

Laurentii Jouberti Valent. Delphin., regii medici, Academiæ Monspeliens. regii protodidascali, Cancellarii et Judicis : operum latinorum Tomus primus et Tomus secundus. — Lugduni, apud Stephanum Michaelem. 1582. *in-folio.* Le privilége est du 14 Juin 1579 (39).

Il parut une seconde édition à Francfort, chez les héritiers d'André Wechel, 1599. L'épître au Roi Henri III est de 1578. Une troisième à Francfort, en 1645. On cite une quatrième édition faite en 1668, que nous n'avons pas vue. Haller la donne pour être

de Bâle, et Manget la dit de Francfort, *apud Syller.*

Astruc cite l'édition de 1599, comme la dernière et la plus complète. L'aurait-il crue supérieure à celle de 1582 ? En les comparant, je trouve la première plus nette; la seconde n'est pas plus complète. Dans l'*index* du premier Tome, on a marqué, il est vrai, quatre traités de plus; mais ils appartiennent au second Tome, dans les deux éditions. Pour un plus ample signalement, je marquerai que la première édition porte 554 pages au premier Tome, et 312 pages au second. La seconde édition porte 600 pages au premier Tome et 242 au second; non compris les *index.*

VI (40).

PARADOXORUM *decas* 1.ª *et* 2.ª, *etc.*

La première décade des paradoxes parut d'abord à Lyon, en 1561, *in*-8.°; puis en 1565, *in*-4.°, chez Charles Pesnot, sous ce titre : *Paradoxorum demonstrationum medicinalium, etc. decas prima. Accessit declamatio, quâ illud paradoxè interpretatur, quod vulgò aiunt, nutritionem vincere naturam, ex Platonis Timæo.* Cette édition est jolie; et c'est le seul des ouvrages

de notre auteur de format *in*-4.°, si l'on ne veut compter aussi la traduction italienne des erreurs populaires.

Les deux décades parurent, *ibid.* en 1566. *in*-8.° de 532 pages, *Leidæ* 1566. Il est annoncé dans le titre, que la première décade des paradoxes avait été publiée à l'insçu de l'auteur, qu'il la présentait maintenant corrigée, augmentée, et si enrichie, qu'elle en était comme refondue. La seconde décade paraissait pour la première fois. Le privilége, accordé par Charles IX, est du 29 Décembre 1564, et le 5.e de son règne. L'épître dédicatoire, très-remarquable, ne porte point de date; mais on voit, par un petit portrait en ovale, assez mal gravé sur bois, que l'auteur était âgé de 35 ans en 1565.

Suivent plusieurs adresses des amis de l'auteur et de ses élèves, en vers grecs et latins, parmi lesquelles on distingue celles d'Antoine Juncker, allemand, et de Jean Posthius de Germenshem, qui s'acquirent dans la suite une grande réputation. L'impression de Leyde pourrait être une contrefaçon.

Les sujets de ces paradoxes sont tirés, pour la plupart, de la physique, de la chirurgie, de la médecine-pratique. Nous en don-

nerons le relevé en entier, avant de nous arrêter à quelques-uns.

Le 1.er de la première décade, roule sur les qualités et la manière d'agir des médicamens.

Le 2.e sur l'abstinence extraordinaire.

Le 3.e sur le refroidissement que l'on éprouve par-tout le corps après le repas.

hematosis.

Le 4.e sur l'*aimatose* ou la sanguification, que Galien croyait se passer dans les veines, c'est-à-dire, que ce grand médecin regardait les veines comme l'organe où se faisait la sanguification. Depuis long-temps, on sait qu'elle se passe dans d'autres viscères : les uns ont dit le cœur, les autres le foie ; toujours est-il que les veines et les artères ne sont que les canaux qui portent et reportent le sang dans toutes les parties du corps : c'est ce que l'on ignorait encore du temps de Laurent Joubert.

Dans le 5.e parodoxe l'auteur établit que l'eau pluviale est la plus salubre ; avec les précautions à prendre pour la ramasser pure. Les mauvaises qualités des autres eaux ne sont pas effacées par la coction.

Dans le 6.e, Joubert soutient que le petit-lait est salutaire aux personnes âgées, atteintes de la fièvre quarte et d'un prurit incommode ;

que ce remède n'est pas de nature froide, quoiqu'il rafraîchisse ; ce qui est opposé, dit-il, à l'avis des médecins ignorans : s'il y en avait du temps de Joubert, ce ne pouvaient être ceux qui avaient étudié à son école.

Ici est l'objection que lui fit par écrit un professeur en droit du nom d'Enimundus Bonefidius ou Bonnefoi, sur ce qu'il avait avancé que la graisse n'était pas coagulée par le froid.

Joubert répond à cette objection dans le 7.e paradoxe, en prouvant que la graisse qui est dissoute par la chaleur, n'est pas réellement coagulable par l'effet du froid, dans le corps des animaux.

C'est ce Bonnefoi qui avait pris sur lui de publier séparément la première décade, à l'insçu de l'auteur, en la dédiant à Cujas, dans l'intime persuasion où il était qu'elle serait bien vue du public, comme elle le fut. Ce 7.e paradoxe fut encore impugné par Th. Jordan, comme on le verra par la suite.

On trouve intercalée la lettre de Jérôme Chambon à J. Resinus, en date de 1565, pour le prier d'insérer un discours de Joubert, *enarratio de naturæ providentiâ*, etc., de la manière, dont les médecins et les philosophes l'expliquent : c'est une espèce

de larcin officieux que lui faisait son disciple.

Le 8.e paradoxe concerne la coction dans l'estomac, et pourquoi elle s'opère mieux et plus promptement pendant la veille que pendant le sommeil. Il est un *appendix* à ce paradoxe.

Le 9.e paradoxe regarde la révulsion du sang dans les veines, etc.

Le 10.e paradoxe est une continuation de ce même sujet.

A la fin de cette première décade, on a joint une lettre du docteur Pesnot à son frère, imprimeur, pour l'inviter à insérer le discours de Joubert, où l'on explique ce paradoxe : que la nutrition surmonte la nature, d'après le sentiment de Platon, etc. 105 conclusions terminent la première décade des paradoxes.

La deuxième décade renferme les paradoxes suivans :

1.° Le sang menstruel n'est pas pernicieux et n'a rien en soi de venimeux. La femme ne peut concevoir pendant ce temps critique : ce sang n'a pas donné naissance à la petite vérole et à la rougeole.

2.° Les fièvres salutaires ne sont pas engendrées par des humeurs putrides, mais par des humeurs chaudes, etc.

3.° Que la bile est la cause matérielle des fièvres.

4.° Que la matière propre des fièvres est contenue dans le cœur, non dans les autres viscères.

5.° Toutes les parties spermatiques sont entretenues par la semence ; le chyle est l'aliment propre de l'estomac.

6.° Chaque partie du corps s'approprie une humeur particulière pour son entretien, etc.

7.° Il existe une faculté formatrice pendant toute la vie.

8.° Sur l'attraction des parties similaires.

9.° Les médicamens cathartiques ou purgatifs, n'attirent point les humeurs de nos corps, mais ils les expulsent, etc.

10.° Il n'y a pas de jours particuliers, ni des temps certains qui favorisent l'action des poisons.

Ces deux décades de paradoxes sont terminées par une lettre de l'auteur, à son honorable protecteur, Honoré Castellan, médecin de la Cour, en date du mois d'Août 1565.

Suivent 80 propositions paradoxales, divisées en dix décades (contenues en 2 pages); ce qui forme la centurie avec les deux précédentes. Ces 80 propositions auraient pu

servir de canevas, si l'auteur avait voulu suivre son objet ; mais il avait assez écrit de paradoxes, dont quelques-uns sont plus que des paradoxes. On a placé après, le *carmen votivum* de Laurent Joubert à ses maîtres, collègues et amis, Guillaume Rondelet et Antoine Saporta. Cet ouvrage éprouva des critiques, le titre seul y prêtait matière, Joubert répondit ; ces discussions sont comprises dans le second tome de ses œuvres.

Nous ne devons pas taire que Léonard Fuchs, médecin des marquis de Brandebourg, avait déjà produit des paradoxes médicinaux, en 1546, puis en 1588, mais dans un autre genre ; il y relève les erreurs de divers ouvrages anciens et modernes. L'ouvrage impertinent de Corneille Agrippa, sur l'incertitude et la vanité des sciences, est dans le genre des paradoxes et des extrêmes paradoxes.

Je ne dois point négliger de faire remarquer que chacun de ces paradoxes est adressé, ou à des personnes de marque par leur savoir, ou à des amis chers, ou à des élèves studieux : qu'elle manière flatteuse de les distinguer ! on a vu, par les titres, que ces paradoxes sont proprement des questions à agiter en chaire, elles feraient, pour la plupart, la

matière de ce que l'on appelle dans les écoles *des thèses*. Pour en donner une idée succinte, nous en distinguerons deux seulement que nous exposerons un peu plus amplement. Tel est le second paradoxe de la première décade, où l'auteur soutient que l'on peut vivre malgré l'abstinence des alimens, non seulement durant plusieurs jours, mais encore des années entières. Joubert pouvait s'appuyer de plusieurs faits; il allègue principalement celui d'une fille de Spire, âgée de 10 ans, en 1539, qui passa trois ans sans manger et reprit ensuite l'usage des alimens. Le cas n'est pas unique, malgré que dans le nombre il ait pu se glisser quelque supercherie en faveur des amateurs du merveilleux. Cependant celui-ci fit assez de bruit pour que Gerard Bukoldianus, médecin de l'Empereur Ferdinand I.er, fût invité par son Prince à examiner cette fille et à donner la relation de cette abstinence; à l'occasion de laquelle ce médecin en rapporte deux autres exemples, que nous trouvons cités dans les anecdotes de médecine de 1765.

Israël Harvet d'Orléans s'éleva contre le système de Joubert, dans deux discours, imprimés à Niort en 1597 *in*-8.°; dans l'un desquels il est montré qu'il n'y a aucune

raison que quelques personnes puissent vivre sans manger pendant plusieurs jours et années. Et l'autre est sur la concoction du ventricule, etc. Quelque temps après, un cas tout particulier de même nature vint fixer l'attention des médecins et du public en France. Une fille de Confolans (dans la Marche ou le Poitou) était restée trois ans sans manger. On fit bien des conjectures à ce sujet, on questionna beaucoup les médecins, on rechercha dans les fastes de la médecine, si l'on avait vu un cas pareil; enfin on écrivit pour et contre, comme c'est l'ordinaire en pareille rencontre. Il fallut pourtant s'en tenir au fait, et ce fut un habile médecin qui l'exposa, Citois, qui fut I.er médecin du Cardinal de Richelieu : *abstinens confolentanea, cui obiter annexa est pro Jouberto apologia.* 1602. in-12 de 50 pag. Ce livre fut imprimé aussi en français. On a les éditions de Paris, de Poitiers, de Montpellier chez Jacques Chouët, et une de Berne, 1604.+ Enfin celle des ouvrages de Citois, faite à Paris, chez Cramoisy, en 1639. Israël Harvet rentra en lice par cet autre opuscule : *confutatio causarum abstinentiæ puellæ confolentaneæ a freitagio redditarum et apologiæ pro Jouberto.* Orleans 1602, in-8.° *Citesii abstinentia puellæ confolenta-*

+ à la suite de l'ouvrage de Bertulus, cité à la page précédente.

neœ ab Israelis Harveti confutatione vindicata Genevæ 1602. in-8.° en Anglais, à Londres, 1603. etc, (41).

Il reste pour certain que Joubert fut plus défendu qu'il ne se défendit lui-même; d'ailleurs les faits parlaient en sa faveur.

L'autre paradoxe que je veux mettre en scène, est celui qui commence la seconde décade; le sujet en est le sang menstruel, que l'auteur prouve n'être pas pernicieux et n'avoir rien de vénéneux. Joubert donne les raisons pour lesquelles la femme ne peut concevoir pendant la durée de son flux périodique; il examine si l'on a eu raison de déduire de ce flux l'origine de la petite vérole et de la rougeole. Cette opinion est un vrai paradoxe qui n'a pu trouver beaucoup des partisans. En effet, on ne peut, d'après cette opinion hasardée, expliquer pourquoi les deux maladies de l'enfance ne se sont déclarées ou n'ont été observées que du temps des Arabes et par leurs plus habiles médecins, tels que Rhasès, Avicenne, etc. Comment, la cause persistant toujours, les médecins modernes auraient-ils pu se flatter d'éteindre un jour des maladies qui font de si grands ravages, par le secours de l'inoculation et de la vaccine, qui en garantissent en effet? Cet

écrit est adressé au docteur Staped de Cologne, exerçant la médecine avec distinction à Lyon, Joubert le rendoit juge sur ce qu'il avait osé s'élever contre l'opinion de Fernel, médecin de Paris si justement célèbre, touchant la prétendue qualité vénéneuse du sang menstruel. C'est à ce même Staped que notre auteur dédia dans la suite son traité de la peste.

Que Joubert ait contribué plus que personne à dissiper le ridicule préjugé touchant le sang menstruel, peu importe aujourd'hui que cette opinion erronée ne trouve plus accès même dans les têtes les plus vulgaires. Rendons justice en même temps à Fernel, cette erreur grossière ne lui appartenait pas en propre; échappée des écrits d'Aristote, elle avait été recueillie par Galien, commentée par les Arabes; et après avoir traversé les siècles d'ignorance, elle fut saisie par Paracelse, l'homme le plus extraordinaire que le XV.e siècle ait vu naître, il la soutint fortement jusques à avancer obstinément que le sang menstruel était le plus fort des poisons. La découverte de la circulation du sang qui vint éclairer la médecine d'un nouveau jour au commencement du XVII.e siècle seulement, fit connaître que le sang menstruel

n'était rien moins que corrompu et malfaisant, qu'il sortait périodiquement des voies de la circulation, d'après des lois que la nature avait assignées par besoin au sexe feminin, en le soumettant pendant quelques années à l'évacuation de ce trop plein, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour éviter d'autres explications ici inutiles.

Cette vieille erreur atteignait donc déjà au siècle des lumières, lorsque Laurent Joubert l'arrêta dans son cours. Et de nos jours, ce serait une assertion ridicule si l'on voulait la rajeunir. Astruc, le savant Astruc, qui dans le tome I.er de son traité des maladies des femmes (1761), a considéré le flux menstruel sous tous les rapports, n'a pas même voulu dire un seul mot ni pour ni contre la fausse opinion des anciens. Les médecins, les femmes et les maris ne croient plus à la prétendue malignité des règles.

Quant à la cause de la petite vérole et de la rougeole, elle ne réside plus, d'après même Fernel bien compris, dans le sang menstruel, et Joubert regardait cette maladie du bas âge comme une dépuration des humeurs, ainsi que la rache ou la teigne, et la maladie pédiculaire. Je remarque que Scévole de Sainte-Marthe, en ses éloges, confond les *paradoxes* avec les

erreurs populaires, lorsqu'il dit: « outre cela il publia plusieurs paradoxes sous le titre d'erreurs populaires ».

VII.

OPUSCULA. Les opuscules en latin consistent en huit ou dix articles que J. Posthius, disciple de l'auteur, avait publié d'après les cahiers dictés, de Laurent Joubert. Joubert les a revus pour paraître dans la grande édition de ses ouvrages, ils sont dédiés au duc de Montmorenci, pair de France, etc. tels sont leurs titres.

1.° Annotations sur les deux premiers livres de Galien, *des facultés naturelles*. Cet opuscule avait déjà paru en 1571, *in*-8.° à Lyon, *ad salamandram*, c'est-à-dire, chez Pesnot, dont c'était l'enseigne; ces annotations avaient été dictées et expliquées en 1563. Il est inutile d'entrer dans des détails, à leur sujet, on comprend qu'elles renferment des argumens sans fin; les anciens ne tarissaient pas lorsqu'ils avaient à commenter Galien, le plus diffus des auteurs. Posthius a averti aux endroits où il a cru devoir supprimer certaines choses déjà traitées dans les paradoxes.

2.° Annotations sur le livre de Galien,

de la différence des maladies. Autre opuscule pris des cahiers de notre professeur, ou sous sa dictée, en 1564, imprimé *in*-8.° avec le précedent. Il y a encore par là beaucoup de paroles, comme il s'en échappe ordinairement avec profusion de la chaire, où les répétitions sont souvent nécessaires pour plus grande intelligence de ce que l'on explique : *ratiocinia ad scholarum saporem*, dit à cette occasion Haller. Ces annotations furent dédiées par Posthius à Melanchton, professeur en médecine à Heidelberg. Sa dédicace est en vers, et en date de Montpellier, du mois d'Octobre 1566.

3.° *Annotations sur le livre de Galien, de la différence des symptômes.* Ces annotations font naturellement suite aux précédentes, et sont également traitées sans économie de paroles.

4.° *De l'essence et des causes de la convulsion.* L'auteur soutient que la réplétion et l'inanition n'ont aucune part aux convulsions.

5.° *Des affections du cerveau.* Dicté aux écoles en 1557. Ceci a du rapport avec le livre des causes, des symptômes, etc.

6.° *L'art de composer les médicamens.* C'est encore Posthius (42), qui se rendit l'éditeur de ce livre, en s'adressant aux étu-

dians en médecine. Une introduction contenant des généralités, précède les règles *(canones)* à observer dans la composition des médicamens, en particulier des décoctions, des infusions, des émulsions; et séparément de la manière de faire les sirops et d'en user, etc.

7.° *Questions de Médecine.* Haller cita tout simplement ces thèses dans sa bibliothèque pratique, comme étant des questions inaugurales de l'année 1567. M. Portal les donne comme des thèses de dispute; sans les éclaircissemens que nous allons donner sur ces 9 thèses, on ignorerait presque que Laurent Joubert eût disputé une chaire de médecine et qu'il l'eût obtenue légitimement au concours; tandis qu'Astruc insinue qu'il l'obtint par la faveur d'Honoré Castellan, médecin de la cour, et protecteur spécial de Joubert: tant les mémoires, posthumes, d'Astruc sont incomplets, et souvent fautifs (43). Astruc savait fort bien qu'il est des chaires que l'on obtient par la faveur, et d'autres par beaucoup de peines et des travaux: Astruc avait disputé une chaire à Toulouse, qu'il obtint; il en sollicita une à Montpellier, qu'il obtint aussi, parce qu'il avait déjà fait ses preuves. Dans le premier supplément au dictionnaire de Moreri on a marqué pourtant que Joubert

disputa la chaire après la mort de Rondelet. Neuf questions furent données au soutenant. Les trois premières ont pour objet les fièvres. Dans la quatrième il s'agit de savoir si le traitement de la grangrène et du charbon doit être le même. La 5.e roule sur les dartres. Dans la 6.e on demande s'il n'y a que deux manières d'évacuer les excrétions. 7.e S'il y a plus de trois genres d'indications pour le traitement des maladies. Le sujet de la 8.e question est, si tout symptôme est l'effet de la maladie ? La 9.e et dernière question est pour savoir si la vision se fait plutôt par émission que par reception des rayons visuels ?

J'ai fait souvent remarquer que Joubert était dans l'usage de choisir un patron à chacune de ses productions ; pour cette fois il fit un hommage patriotique aux citoyens de Montpellier, pour se les rendre favorables. Ces thèses sont traitées fort sérieusement et sans ostentation, comme il convient dans une pareille occasion ; elles furent soutenues le 19 Mars 1567 et les trois jours suivans.

Nous ne connaissons qu'un concurrent de Laurent Joubert, ce fut Jean Hucher de Beauvais (44), qui défendit quatre problêmes pendant trois jours, le huit des calendes de

Mars. On les trouve imprimées à la suite des thèses de Joubert. On lit aussi un discours d'Hucher, prononcé le 10 des calendes de Mars 1567, sur la liberté philosophique de l'académie de Montpellier (l'école); s'adressant aux principaux docteurs en médecine. Les petites thèses sont dédiées à Antoine Saporta, chancelier, et son cher maître.

Il est probable, d'après les dates, que ces deux athlètes combattirent ensemble pour obtenir la même chaire; cependant d'après les mémoires d'Astruc, p. 245, J. Hucher fut admis au premier grade en 1566, sous la présidence même de Laurent Joubert; il fut pourvu de la régence d'Honoré Castellan en 1570. Comment donc se fait-il que J. Hucher disputait la chaire en 1567, l'année même de son doctorat, et qu'il fût en concurrence pour cette chaire (celle de Rondelet), avec Laurent Joubert qui avait présidé à son acte de Bachelier en 1566? C'est qu'apparamment Joubert, faisant les fonctions de vice professeur pour H. Castellan, avait le droit de présider les actes. Dans ce temps-là, on était donc tenu d'entrer au concours, malgré les fortes protections, malgré le mérite reconnu.

Quoi qu'il en soit, les thèses de Joubert et

celles d'Hucher soutenues en même temps, ont été recueillies et insérées dans ce tome, par les soins de Posthius, qui écrivit à ce sujet à H. Castellan, médecin de la Cour, aux nones d'Octobre 1567; et elles avaient été publiées en 1571 dans le volume des opuscules, qui contient tout ce que nous venons d'annoncer dans cette division.

VIII.

DE PESTE. *De la peste.* En un seul livre avec deux autres petits traités, l'un sur la *fièvre quarte*, l'autre sur la *paralysie*: cette réunion de trois opuscules avait déjà paru en latin en un volume *in*-8.°, que j'ai, à Lyon, chez Frellon 1567, traduit en français par Guillaume des Innoncens (45) en 1576, à Paris; à Lyon et à Genêve, en 1581, *in*-8.°

Cet ouvrage est dédié à H. Staped, qu'il loue d'avoir arrêté les progrès de la peste dans Lyon : cet opuscule est entouré de beaucoup de congratulations, parmi lesquelles on distingue celles de Staped comme étant les plus élegantes (46). Joubert traite en 19 chapitres, et fort méthodiquement, de tout ce qui est relatif à cette cruelle maladie et à son traitement. Suivent sept questions, et

leur solution, sur le même sujet. L'auteur fait beaucoup de cas des pierres précieuses, auxquelles il attribue des propriétés incroyables. Il recommande le *scordium*, que Guillaume Pelissier, savant évêque de Montpellier, avait fait connaître.

Quoique cet ouvrage soit bien exécuté dans toutes ses parties, il est douteux si Joubert avait vu de près la peste, s'il s'était exposé courageusement et humainement à la contagion. Il ne le paraît pas, parce qu'il n'y eut de son temps qu'une seule maison à Montpellier où l'on reconnut la peste : maladie terrible que peu de médecins ont occasion de voir, et qu'ils ne doivent pas regretter de n'avoir pas vue. Joubert n'avait donc pas eu le même avantage et le même mérite que Ranchin, cet autre chancelier de l'école, qui se donna tant de soin en 1629, pour garantir ses concitoyens de cette cruelle maladie, par une exacte police et par ses conseils salutaires ; il agissait comme médecin et comme premier consul de Montpellier. Quant au traité de la fièvre quarte, divisé en 13 chapitres, réuni à celui de la peste, notre auteur l'attribue aux acides qui engendrent, selon lui, la mélancolie dans les jeunes personnes du sexe ; humeur qui ressemble fort à l'atrabile. Lors-

que la fièvre quarte provient de l'atrabile, elle est plus dangereuse que lorsqu'elle ne reconnaît pour cause que le sang très-échauffé. La fièvre quarte change en mieux la constitution corporelle; il est rare qu'elle attaque deux fois. Ainsi raisonnait Joubert. Ce traité est purement théorique, l'auteur le dédia à son oncle, François de Villars, président de la Cour du présidial de Lyon. Il fait descendre la paralysie, de l'humidité et de la mollesse des nerfs; il fait jouer un rôle à la lune dans cette maladie comme dans quelques autres; la lune était en règne dans la théorie, parce que l'astrologie occupait encore les têtes. Du reste, c'est un cas de pratique qui donna lieu à agiter cette question, ainsi que l'auteur s'en explique dans une lettre à son ami, F. Hottoman, jurisconsulte, en date des ides de Mai, 1566.

I X.

PRACTICA. Les trois premiers livres de la médecine pratique, avec *l'isagoge* ou introduction à la méthode thérapeutique, ou de guérir..... des maladies des cheveux et de la peau, principalement de la tête; ainsi que de la céphalalgie, ou mal de tête, et un autre traité des maladies internes de la poitrine.

On connaissait une édition de la thérapeutique, faite à Lyon, chez Frellon, en 1561, *in*-8°. Une autre *ibid.* 1567. On connaît une édition de Genêve 1572, in-8.°, avec la préface de Saracenus, ou Sarrasin, nous possédons une 3.e édition de Lyon, chez de Harsy 1577, *in*-8.° *l'isagoge* est imprimé séparément, *ibid*; il en est de même format, en 1578, chez Pesnot.

Haller observe que la dédicace de la pratique est de 1577, et que Saracenus en avait publié la préface en 1572. Haller n'a peut-être pas fait attention que la dédicace de 1577, n'est pas à toutes les éditions. Les préfaces de *l'isagoge* et des maladies de la peau, etc. étant de 1576; sur quoi Haller soupçonne une erreur dans la date de 1579, indiquée par Gesner, par l'inversion apparemment d'un des chiffres.

Astruc cite une édition de 1578, ensuite celles des ouvrages *in-fol.* etc.

Le 1.er livre de cette pratique roule sur les intempéries du corps et de ses différentes parties; il est divisé en 9 chapitres. Dans le 2.d livre, l'auteur traite des fièvres de différentes espèces, en 16 chapitres. Le 3.e livre, sur les fièvres encore et sur les moyens d'en prévenir ou arrêter les symptômes, est en 26 chapitres,

terminés par l'indication des remèdes qui y sont prescrits. Dans sa pratique, Joubert est Galeniste; les formules étaient son fort, il devait plaire aux apothicaires.

L'isagoge porte un frontispise particulier, il est du même genre, et un peu plus diffus; on y trouve beaucoup de remèdes de la médecine arabesque, l'auteur employait même les pierres précieuses, qui ne sont plus aujourd'hui d'aucun prix en médecine, et dont on a allégé les boîtes des pharmaciens.

L'isagoge est compris en six chapitres, il roule sur l'évacuation, la pléthore, et sa curation par les trois arcboutans de la médecine, la diète, la pharmacie et la chirurgie.

Quant au traité des maladies des cheveux et de la tête, en 9 chapitres, c'est un des mieux faits; il est principalement chirurgical. Les fonctions de la peau, les vices des cheveux, la teigne, la maladie pédiculaire, les pustules et achores, les parotides, la céphalalgie sont traités avec beaucoup de détail.

Pour ce qui est des maladies de la poitrine, (celles du cou et de la gorge comprises), l'auteur a donné une égale attention à l'angine, aux parotides, aux ulcérations du gosier, de la luette et ses annexes, au catarrhe, à l'enchifrenement, à la raucité, à la toux, l'asthme, la

pulmonie, la pleurésie, l'hémoptysie ou crachement de sang. Le tout en 9 chapitres. On traiterait sans doute aujourd'hui différemment les choses, plutôt pour la forme que pour le fond ; car les maladies sont essentiellement les mêmes.

J'observe que ce titre de *trois premiers livres de la pratique*, annonce qu'il pouvait y en avoir d'autres qu'on n'a pas récouvrés ou que l'auteur n'avait pas achevés. C'était probablement la matière des cours qu'il dictait. Dans la grande édition des œuvres *in-folio*, on annonçait que c'était pour la cinquième fois que ces trois livres reparaissaient, retouchés par l'auteur et augmentés d'un tiers, avec une épître dédicatoire au Prince FRANÇAIS, frère unique du Roi Henri III.

X.

PHARMACOPAEA. La pharmacopée de L. Joubert avait été imprimée d'abord en latin par les soins d'un de ses disciples, sous ce titre, *pharmacopœa, etc. edente J. Paulo Zangmaistero. Lugduni; Michael.* 1579 *in*-8., puis mise en français par le même, sous cet autre titre : la pharmacopée de M. Laurent Joubert, etc. ensemble les annotations

de Jean-Paul Zangmaisterus, conseiller de ladite Université, mises aux marges. Le tout mis de nouveau en français à Lyon, Antoine de Harsy, 1581. in-8.° de 377 pages, outre les préliminaires. Il est aussi une édition de 1588 in-8.° Toutes les félicitations, en vers qui sont en tête de cet ouvrage, adressées à Zangmaistre, par ses condisciples et même par le professeur Nic. Dortoman, annoncent que ce n'était point un nom fictif, comme Lacroix du Maine l'a avancé. Voyez sur cela la note 46.

Joubert commence sa pharmacopée par le récensement des ouvrages de ce genre, écrits par des allemands, des français, des Italiens, des Espagnols: comment les anglais ne sont-ils là pour rien? il indiqne la préparation de chaque medicament et la formule; il a porté quelques corrections aux anciens formulaires des boutiques; mais la pharmacopée de Joubert a vieilli à son tour; tant d'autres sont tombées en désuétude, qu'on pourrait les élever en trophée sur la sienne, puisqu'elles lui sont postérieures et qu'elles n'ont pas plus prévalu. La médecine simplifiée s'effraye à l'aspect de ces matières médicales multipliées, de ces amples pharmacopées, de ces longues formules dont

faisaient parade les anciens. Cependant comme il faut que l'on puisse être guidé tant dans la prescription des remèdes, que pour leur composition, ces sortes d'ouvrages sont toujours nécessaires. La pharmacopée de Joubert avait été retouchée par lui-même. Elle est divisée en quatre sections, dont la 1.ere concerne les sirops et les conserves, les uns et les autres en aussi grand nombre que dans les pharmacopées modernes. Dans la 2.de section, il est traité des cathartiques et des éclegmes ou loochs, des électuaires, etc.

La 3.e section comprend la préparation de ce que l'on nomme confections, de même que des opiates, des poudres et trochisque. La fastueuse thériaque du vieux Andromaque figure ici avec ses 61 ingrédiens. La composition du mithridat, d'après Paul d'Egine, n'y est pas oubliée; non plus que la confection alkermés de tout temps renommée à Montpellier; ainsi que la thériaque réformée, et beaucoup d'autres préparations de cette facture. Dans la 4.e section, on trouve ce qui concerne la préparation des huiles, des onguens, cérats et emplâtres (47).

A la fin de cet ouvrage, se trouvent les formules des remèdes les plus usités, par Jean Paul Zangmaistre, avec un catalogue

des simples nécessaires à la pharmacie, et l'indication des poids et des mesures en usage en médecine. Les médecins ont toujours été fort soigneux d'indiquer la valeur des poids et mesures, on les trouve en cent ouvrages; le petit livre de Rondelet à ce sujet est très-connu; Joubert s'en rendit l'éditeur en 1563, même avant, etc.

Outre sa pharmacopée, Joubert écrivit: *pharmaceutica ars componendi medicamenta.* Ce sont des généralités; nous en avons fait mention parmi les opuscules, à la division VII.e Les cinq numéros ci-dessus (VI à X), forment le contenu du premier tome des œuvres en latin de notre auteur. Le tome second dont nous faisons aussi le récensement, renferme seize pièces (XI à XXVI), parmi lesquelles sont les écrits critiques de Joubert; nous les signalerons tous dans le même ordre.

XI.

DE URINIS. Dans le livre sur les urines, l'auteur examine leurs différences, leur couleur, leur odeur, leur qualité, leur quantité, en quoi elles peuvent servir d'indice dans les maladies *tanquam signo.* Le tout est accompagné de plusieurs observations et remarques propres à l'auteur ou prises chez les

Anciens. Ce livre est divisé en 25 chapitres.

La plupart des ouvrages des Anciens sur cette matière, sont pleins de préjugés, de raisonnemens inutiles, de faux jugemens ; celui de Joubert n'en est pas tout à fait exempt, on y admire au moins l'ordre et la méthode.

L'inspection des urines est trop négligée aujourd'hui, il semble que les médecins craignent d'être compromis, à cause que des charlatans *uromantiques* s'étant emparés du diagnostic et du pronostic des urines, prononcent leurs oracles enveloppés du manteau de l'ignorance la plus crasse et la plus ridicule ; ils sont pourtant consultés : c'est que le peuple est toujours peuple : *vult decipi, decipiatur.*

XII.

THOMAE JORDANI RESPONSIO. Cette réponse de Thomas Jordan (48), est plutôt une attaque contre le septième paradoxe de la seconde décade, de L. Joubert ; elle est en date du mois d'Août 1570.

Notre professeur devait inévitablement répliquer à Thomas Jordan ; ce qu'il fit dans la pièce suivante.

XIII.

APOLOGIA AD THOMAM JORDANUM. Nous avons dit précédemment (p. 67), que le septième paradoxe de la deuxième décade, avait pour objet la permanence de la faculté formatrice. Ici, Joubert s'en explique plus amplement, il développe ses idées et réfute les objections de Thomas Jordan.

Je dois observer que l'auteur, selon sa louable coutume, dédia cette apologie à trois frères de la famille illustre des Faures, dont le chef était président au parlement de Toulouse (49). Les trois frères étaient aussi en dignité, le troisième était ce Pibrac qui fut chancelier de la Reine de Navarre, l'auteur des fameux quatrains. C'est ici la 13.e dédicace de Joubert, elle est en date de Laitoure en Gascogne, aux calendes de Février, 1578. On en trouve une autre, en date d'Agen, du 14 des calendes de Juillet 1577. Il paraît que Joubert revenait alors de la Navarre, lorsque s'étant arrêté à Castres, il eut connaissance, étant dans la bibliothèque d'un de ses amis, de l'écrit ci-dessus de T. Jordan, dont il fut beaucoup surpris: ce qui l'engagea à répondre.

XIV.

FRANÇ. VALLERIOLAE ANIMADVERSIONES. Remarques de François Valleriola sur tous les paradoxes de L. Joubert, et réponse de celui-ci à chacune des critiques en particulier. Nous avons fait connaître la matière de ces paradoxes, et nous avons dit que comme paradoxes ils donnaient prise aux discussions. Valleriola les passe judicieusement en revue. Il adressait ses remarques d'Arles en Provence, le dernier du mois d'Août 1565, et se disait, en se signant, l'admirateur du nom, du savoir et du génie de Joubert (50). Joubert répondit convenablement à toutes ces critiques, parce qu'il ne croyait pas qu'elles fussent fondées en raison; les deux adversaires ne laissaient pas de s'estimer beaucoup. Haller observe fort bien que toutes ces animadversions étaient selon l'esprit du temps, elles consistaient en beaucoup de raisonnemens et d'autorités citées; peu de faits, et point d'expériences.

XV.

SENTENTIA BRUNONIS SEIDELII. Le sentiment de Bruno Seidelius sur ce que L. Joubert a proposé dans les paradoxes 2 et

3 de la 2de décade touchant l'origne et la cause matérielle des fièvres humorales, est une rixe scientifique, ou seulement d'école, du même genre que les précédentes. Voyez sur Seidelius, la note (51). Seidelius soutenait que les humeurs pouvaient devenir putrescentes dans le corps humain. Joubert combattit cette opinion erronée.

XVI.

EXAMEN SENTENTIAE Br. SEIDELII. L'examen du jugement de Bruno Seidelius, par Simon Simoni (52), professeur à Leipsick, et médecin de l'électeur, sur ce que L. Joubert a avancé dans ses paradoxes, pour expliquer la nature des fièvres humorales, est en faveur de Joubert. Simoni avait exposé sa théorie sur ce sujet dans un *synopsis brevissima*, imprimé à Leipsick 1577, et à Bâle, par Perna, sans date, in-8.°, mais vers 1580, in-8.° de 143 pages. A la suite duquel on trouve l'examen du jugement de Seidelius, en 74 pages, *in*-8°.

XVII.

PROVOCATIO, etc. Provocation de L. Joubert, par le jugement que Bruno Seidelius a porté de ce qu'il a écrit sur les fièvres humorales. C'est une suite de la querelle pa-

thologique ci-dessus, Il paraît par un avertissement de l'imprimeur, que les paradoxes de Joubert avaient reçu une édition en 1566, à Erford, avec les remarques de Seidelius, et que celles de Simonius l'avaient été à Bâle : c'est celle que j'ai citée dans l'article précedent, et que j'ai sous les yeux.

L. Joubert finit par un appel à tous les médecins instruits. Aujourd'hui cette matière n'attirerait pas beaucoup l'attention des lecteurs ; nous ne devons pas l'y fixer davantage. Il résulte de tous ces différens que celui qui avait l'art de développer des paradoxes ne manquait pas de moyens pour les défendre.

XVIII.

DE ITERANDA PHLEBOTOMIA, etc. Différent entre L. Joubert et Alexis Gaudin (53), au sujet de la fréquente saignée dans la même maladie. Voilà notre auteur encore aux prises avec un médecin trop obscur pour mériter un tel adversaire. Botal et Granger ont écrit sur le même sujet. L'avis de Joubert était que dans le cas de cacochymie il faut plutôt purger que saigner.

Le petit livre de la fréquente saignée parut en 1569, selon Haller.

René Moreau, passant en revue le sen-

timent des médecins qui depuis deux mille ans avaient employé la saignée dans la pleurésie, pour savoir en quelle partie ils l'avaient pratiquée, assigne son rang à L. Joubert sous l'année 1560, comme s'en étant expliqué dans le paradoxe neuvième de la 1.re décade, et au traité des affections internes de la poitrine, chap. 8e. Joubert blâme en cet endroit Arétée et Cœlius Aurélianus de ce qu'ils faisaient saigner à la partie opposée à celle de la douleur; lui, préférait la saignée du côté de la partie affectée, à cause de la corrélation plus directe qu'il supposait devoir se trouver entre toutes les parties du même côté. René Moreau observe que notre auteur combat quelques opinions des Arabes, de Brissot, d'Amatus le Portugais, et de Vésale. Le savant Triller, qui de nos jours a publié une dissertation latine sur la pleurésie, tenait aussi pour la saignée directe.

XIX.

GUIL. RONDELETII VITA ET MORS. La vie, la mort, et les épitaphes de Guil. Rondelet, avec le catalogue des ouvrages qu'il a laissés, et que L.t Joubert put recouvrer; écrite en 1568, Rondelet étant mort au milieu de 1566.

Laurent Joubert se fit un devoir de rendre les derniers honneurs à la mémoire de celui qui fut son précepteur, son collègue et son ami; il n'appartenoit qu'à lui de louer dignement cet homme célèbre. Cependant ce n'est pas un panégyrique, ni un éloge fait avec art; c'est le simple récit des moindres circonstances de la vie de Rondelet, qui va jusqu'à dire qu'il était buveur d'eau, gros mangeur, aimant principalement toutes sortes de fruits, ainsi que les douceurs et les dragées, donnant souvent à manger, étant jovial et généreux. Joubert a pris soin de recueillir les diverses épitaphes qui furent faites en l'honneur de Rondelet, en hebreu, chaldaïque, grec, latin et français.× Les élégies de Posthius sont sur-tout remarquables, et les *nœnia* de Nic. Dortoman, qui furent l'un et l'autre disciples de ce savant professeur. Je me borne à citer la plus courte des pièces, que Posthius intitula *tumulus Rondeletii.*

» *Mompelium genuit, regalis me rapuit mons,*
» *Cum praxi medica descripsi pondera, pisces,*
» *Multaque præterea Juberto, edenda reliqui.*

L. Joubert fit placer une inscription sur les murs de façade de l'école, pour marquer sa reconnaissance et celle de ses collègues envers celui qui avoit illustré la plus célèbre des

× sous le titre de tumulum; ainsi l'avoit-on fait à l'égard de pierre Ronsard, le prince des poètes français, dans plusieurs éditions de ses œuvres, 158 1604, in-12. [illegible]

écoles, il en fit autant pour célébrer la mémoire de son bienfaiteur, Hon. Castellan. Joubert a déclaré quels étaient les ouvrages de Rondelet; il attribue sa mort, survenue à Réalmont, à des hemorrhoïdes que l'on avait ouvertes imprudemment; d'autres ont dit qu'il était mort de la dyssenterie occasionnée par la fatigue d'un voyage et pour avoir mangé des fruits avec excès.

La vie de Rondelet a été transcrite, extraite, répétée si souvent, que nous croyons être dispensé d'entrer dans des détails à ce sujet. J'observerai seulement que *l'histoire des poissons* étant celui des ouvrages qui lui acquit une célébrité qui ne périra jamais, on crut qu'il était nécessaire de le traduire en français, pour qu'il fût répandu davantage; cette traduction parut à Lyon, en 1558, in-4°. On l'a attribuée à Laurent Joubert, rien n'atteste cependant qu'elle soit de lui; il ne l'a laissé entrevoir nulle part. Deux choses seulement semblent le faire croire; l'une est l'épître anonyme du traducteur à l'auteur, qui se défend de la proposition que Rondelet lui avait faite de mettre en français son ouvrage, sur ce qu'il était occupé de ses études et de l'exercice de la médecine; l'autre induction est celle que l'on peut tirer de huit vers de L.t Joubert,

placés au-dessous de l'effigie de Rondelet, qui finissait par les trois que voici : vers pleins de sentiment, et d'une mauvaise tournure.

» Combien plus en espère et obtient,
» Qui vif te voit, et heureux, te fréquente,
» Si l'art ne peut ce que l'ame retient.

Tandis que dans l'édition latine, les huit vers latins qui sont au dessous du même portrait, sont de Pierre Coste. Il y aurait bien des conjectures à faire à ce sujet, je proposerai la mienne dans une note (53*); et je vais passer à un autre article des ouvrages de Laurent Joubert.

X X.

DE VAIROLA MAGNA. On n'a que le premier livre sur la maladie vénérienne, que Joubert appelait *vairola magna, sive crassa, gallis dicta*; ce livre ne renferme que la théorie: il est divisé en six chapitres où l'on traite du nom, des causes, de la contagion et des signes de la maladie. Il n'y a sur cela que des choses vulgaires et si négligemment exposées, qu'Astruc a jugé que c'était un livre peu digne de porter le nom de Joubert: c'est qu'Astruc a fait sur le même sujet l'ouvrage le plus savant, le plus instructif et le

plus digne d'illustrer son auteur. C'est dans la seconde édition de 1740, en 2 tomes *in-4.°* quil faut lire le livre d'Astruc, *de morbis venereis.*

Astruc eut été peut-être plus favorable a cet ouvrage de Joubert, si l'auteur avait pu le terminer, en ajoutant le second livre, qui eut été tout pratique. Joubert avait dicté dans les écoles cette première partie de son traité de la vérole; elle fut publiée en 1581, par un médeciu de Montpellier du nom de Marc de Lacroix, natif du Lyonnais? *Segusinus*, (ou de Sion en Velai?) dont la lettre, en tête de l'ouvrage, est adressée à Staped et à Sarrasin, en date de Valence, au mois d'Avril, 1581. Cet ouvrage, publié par moitié, ne pouvait que paraître imparfait, comme sont pour l'ordinaires ceux que l'on saisit à la volée du haut de la chaire du professeur ; et ramassés à lambeaux par les auditeurs.

XXI.

DECLAMATIO, etc. Discours prononcé lors de la reception au doctorat de Jean Saporta, fils de feu Antoine Saporta, professeur et chancelier. On trouve décrite dans ce discours, la cérémonie de la reception des

docteurs ; l'éloge du père défunt du récipiendaire est amené fort à propos, pour servir d'exemple au fils (54).

XXII.

ORATIO, etc. Discours prononcé dans l'académie, (l'école de médecine) de Valence, par L. Joubert, lorsqu'il conférat le doctorat à deux candidats distingués, à Christophe Schilling, de Silésie, et à Daniel Galars de Paris, le lendemain des celendes de Décembre 1579.

Ce discours fut imprimé à Genève, en 1580, *in*-8.° cité par Vander Linden et par Manget. Il a pour titre : *de præsidiis futuri excellentis medici.* Les deux bacheliers étaient reçus sous d'heureux auspices, le président de l'acte, en leur tracant leur dévoir, leur présageait ce qu'ils seraient un jour.

XXIII.

DE GYMNASIIS, etc.

XXIV.

DE BALNEIS ANTIQUORUM. Ces deux écrits complettent un bon traité sur les gymnases et les exercices les plus en usage chez

les anciens, en 27 chapitres, de même que sur les bains des anciens, chez les grecs et les Romains, en 8 chapitres. C'est François Joubert, juge au tribunal de Valence, frère de l'auteur, qui ayant trouvé ces deux pièces oubliées parmi les papiers réputés inutiles de son frère, les communiqua en 1581 à l'imprimeur, pour faire suite aux œuvres latines. Il paraît cependant que cette dernière n'était pas terminée. Tels quels, ces deux petits ouvrages ont paru dignes d'entrer dans le trésor des antiquités de Grævius et Gronovius, avec les suppléméns de Pollen et de Sallengre, en 33 volumes in folio. Ils sont compris dans le 1.er volume des supplémens de Sallengre, imprimés à Venise en 1735. Ils ne déparent pas ceux de Mercurial (55), et de Ferrarius qui sont dans l'autre supplément de Pollen, *ibid* 1737.

XXV.

DISPUTATIO, etc. Explication entre L. Joubert et Jean Serran, théologien à Nismes, sur *l'Entélechie.*

Le mot Grec *entélechie* est employé ici par notre auteur, comme bien d'autres dispersés dans ses ouvrages, parce que cette langue était familière alors parmi les savans,

Aujourd'hui si l'on voit quelque mot grec lâché par hasard, ou par affectation, dans un ouvrage, on dit que c'est une pure forfanterie d'auteur, et l'on a raison quand le sujet ne l'amène pas essentiellement: il faut donc expliquer ce mot trop savant, pris de la philosophie d'Aristote. On l'emploie lorsque l'on veut annoncer la forme particulière et distinctive d'un individu, qui le fait être ce qu'il doit être. Les anciens en donnaient pour exemple l'âme végetative dans les plantes, et l'âme sensitive dans les animaux. Ainsi le professeur Joubert, et le philosophe théologien Serran s'entretinrent beaucoup d'entélechie, en 1580. Notre professeur était en état de discourir sur tout.

XXVI.

ORTHOGRAPHIA, etc. Critique de Josephi Scaliger sur l'orthographe du nom propre de Joubert, et réponse de Joubert. Cette pointillerie fut intentée en 1579, par le savant Scaliger, le fils (56), à notre auteur, sur ce qu'il n'aurait pas dû employer la diphthongue *ou*, en latin, et écrire plutôt son nom par *Jobertus* ou bien *Jubertus*. Notre auteur se défend par de bonnes raisons, et prouve à son érudit Adversaire qu'il devait écrire son

nom par *Josef*, non Joseph. Joubert semble s'être rendu un moment aux argumens du critique, puisque nous trouvons que dans sa lettre aux étudians en médecine, pour leur recommander la lecture du petit traité de Rondelet, *de ponderibus* (voyez la note 53) il est signé *Jobertus*.

Je m'étonne de ce qu'à l'occasion de sa nouvelle orthographe, dont nous avons parlé page 34, et dans la note 56, Joubert ne se soit pas élevé contre l'abus de latiniser les noms propres, dont plusieurs deviennent méconnaissables par le travestissement. Cet usage n'est pas même à l'avantage de ceux qui veulent à toute force enter leur nom sur l'importante particule DE, quelque difficile qu'il soit que cette espèce de greffe prenne sur des sauvageons.

Après la revue que je viens de faire des ouvrages connus de L. Joubert, il me reste à déclarer par leurs titres seulement, ceux qu'il s'étoit proposé de publier, si la nature ne lui eut dénié une plus longue vie. Cette liste de 20 articles est à la fin de ses opuscules. Et Schenckius en a fourni l'indice dans sa *bibliotheca iatrica*, publiée à Francfort en 1609 (57). Voici cette liste: l'anatomie rendue facile. Commentaires sur les livres de Galien

concernant les os, à ses élèves. Sur les deux livres des élemens, du même Galien, selon le sentiment d'Hippocrate. Sur les trois livres des tempéramens, et le livre de l'intempérie inégale. Sur le livre de l'usage des pouls, et introduction *ad teuthram*? Commentaire sur le 1.er livre de la conservation de la santé, et annotations sur les autres. Annotations sur les livres de la différence et des causes des maladies et des symptômes. Sur les livres 3 et 4, 5 et 6, 13 et 14 de la méthode de guérir. Sur le livre des tumeurs contre nature. Commentaire sur le sixième livre de Paul d'Egine, concernant la chirurgie. Logique pour les chirurgiens, dictée l'an 1563, en français. Sur le premier livre de Celse, *de re medica*. Sur le sixième livre des épidémies d'Hippocrate. Sur le cinquième livre de Galien, de la Faculté des médicamens simples. Sur le livre de Mesué, des médicamens purgatifs simples. Sur le septième livre de Paul d'Egine, qui concerne les médicamens simples. Des remarques sur le dispansaire pharmaceutique. La thériaque et le mithridat, pour les apothicaires, en français. Traité du calcul ou la pierre de la vessie, etc. et autres qui ont paru depuis.

Tels étaient les ouvrages auxquels L. Joubert

avait travaillé, soit qu'ils servissent à ses Cours, soit qu'il se proposât de les retoucher avant de les publier, pour les plus grands progrès de la médecine. S'ils avaient paru, ils nous eussent donné une plus haute idée encore de son vaste savoir.

Lacroix du Maine indique, comme non imprimés, *les matinées de l'isle Adam, esquelles il est traicté de la qualité et vertu de tous les aliments usités en France, et la maniére d'en user sainement.* Joubert avait annoncé cet ouvrage dans le 21.e chapitre de la 2.de partie des erreurs populaires, où il agitait une question touchant les huîtres et les truffes.

C'est un malheur attaché à l'infortune des hommes les plus laborieux de n'avoir jamais assez de vie pour communiquer au public tous leurs travaux littéraires; ou leurs ouvrages sont perdus pour toujours, ou des hommes trop officieux se chargent de les produire, tout imparfaits qu'ils sont, se permettant même de les retoucher à leur guise: c'est ce qui fait que les œuvres posthumes satisfont rarement, si même elles ne nuissent à la réputation de l'auteur. Ainsi a-t-on jugé celles de Rondelet, après avoir accueilli avec enthousiasme son histoire des pois-

sons: ainsi quelques cahiers de nos anciens professeurs recueillis à la volée et publiés innocemment par leurs écoliers pleins de zéle, n'ont passé que pour les ouvrages mal rédigés des écoliers même.

Dans les sciences, comme en littérature et en poésie, il est des ouvrages à carectére où l'auteur laisse appercevoir ordinairement un échantillon du sien. Un homme sérieux écrit plus volontiers dans le genre sérieux. Joubert devait étre gai, d'un esprit tourné à la raillerie, aimant les proverbes et les bons mots; ses *paradoxes* et ses *erreurs populaires* l'annoncent; ses lettres peignent son âme, son esprit et son érudition; dans ses autres ouvrages de médecine, on reconnaît le génie du médecin; ses commentaires sur quelques livres des pères de la médecine, distinguent son jugemeut; ses réponses et ses répliqnes, font voir qu'il était impatieut de critique; ses écrits en nombre prouvent combien il aimait l'occupation; et son assiduité aux fonctions scholastiques était récompensée par l'attachement sincère de ses disciples, et par leurs soins empressés à rendre publique leur reconnaissance en répandant ses ouvrages. Quelle plus douce satisfaction pour l'auteur de se voir combler ainsi de bénédictions;

quelle gloire pour les élèves de s'attacher pour ainsi dire au char de triomphe de leur illustre précepteur ! L. Joubert savait varier son style suivant l'occurence et le sujet; il écrivit différemment à sa mère, qu'à la Reine de Navarre; mais il employait également partout cette érudition agréable qui lui était familière. Nous en donnerons un exemple remarquable en citant l'épître à sa mère, placée en tête de sa traduction de la chirurgie de Guy de Chauliac, en date de 1578. Il l'entretient, en débutant, d'Hercule et de l'étable du Roi Augias qui avait tant besoin d'être purgée de ses ordures (c'est-à-dire, des vices de la Cour), que le héros seul entreprit de faire en peu de jours, ce que personne n'aurait pu faire de long-temps. C'était pour faire comprendre à sa mère combien l'illustration de la chirurgie de Chauliac, lui avait donné de peine à lui même. A l'imitation d'Hercule, ajoutait-il, « *le très-renommé Galen à très-laborieusement repurgé le très-spacieux champ de médecine qu'il trouva si abastardis, en* 500 *et* 80 *ans depuis le premier labourage du très-vénérable Hippocras, qu'il s'en allait totalement en friche* ».

Nous ne pouvons nous refuser, et à nos lecteurs, le plaisir de rapporter un passage

essentiel de cette épître mémorable, qui peint avec des couleurs vives l'amour filial le mieux senti, et les grandes vertus de la meilleure des mères ; en même temps qu'il y fait connaître l'état de sa famille, et les motifs de la dédicace : on va l'entendre narrer en son vieux langage du XVI.e siécle.

Car à qui pourrois-je mieux addresser une si excellente chirurgie : qu'a une dame, qui se plaist infiniment à traicter, presque de sa main, les pauvres malades ulcerez, par charité, et pitié inestimable? si j'osois passer outre au discours de vos loüanges, je dirois de vostre devotion très-chrestienne, charité plus qu'humaine, excellente discrétion, singuliere prudence, sagesse catoniane, merveilleuse constance, ferme loyauté grande liberalité, incroyable diligence, expérience d'affaires, et domestiques, et politiques, bon conseil, bonne et exemplaire vie, pleine de sainteté, et pieté assiduellement exercée en la visitation des malades pauvres des hospitaux, et prisons, donation d'ausmones, consolation des affligez, pacification de noises, consumée en offrandes, prières et oraisons à Dieu, et en autres bonnes œuvres ; mais cela est tant commun à tous ceux qui vous cognoissent,

ou qui ont ouy parler de vous (car il ne s'en parle qu'à propos d'un parangon de vertu) qu'il n'est besoin de m'y arrester plus longuement, aussi quelles, et quantes benedictions avez vous sentis de Dieu qui vous fait vivre longuement sur la terre (c'est le premier bien qu'il promet à ceux qui ont deuëment reveré leur père et mère) approchant de quatre-vingts ans, saine et bien entière? Qui vous a donné vingt beaux enfans d'un mariage, tous bien sains et droits, sans aucune tare en leurs personnes: et de vos enfans en estre desia sortis quatre-vingt: de sorte que vous estes mere, ou mere-grande de cent enfans: desquels la meilleure part est en vie, n'est-ce pas une autre benediction que Dieu promet par la bouche du prophete royal David, au pseaume 128.e à ceux qui le craignent de crainte filiale, et qui cheminent en ses voyes? et puis n'avez-vous pas eu assez des biens terriens pour nourrir vos enfans, et les advancer honnestement, ayant fait instruire les quatre fils (qui vous sont restez de sept) ez quatre plus honorables professions, l'un en théologie, l'autre ez loix, le troisiesme en médecine, et le quatriesme en l'estat de marchandise? N'avez-vous pas bien marié vos

filles à leur advantage, qui ont fait très-bon ménage, et vescu tousiours en honneur vertueusement, suivant vos traces et exemples? Je ne veux mettre ici au conte de vos felicitez, les grands biens et faveurs que Dieu me fait de sa grace, et bonté paternelle en la vocation qu'il m'a voulu appeller: comme d'estre monté au plus haut degré des honneurs de ceste université, la plus célèbre du monde, et que mon service soit agréable aux Rois, Princes, et autres grands seigneurs; ce que neantmoins redonde à votre gloire.

Mais c'est bien de quoy vous donner quelque grande consolation, et plaisir, quand l'un de vos enfans a rencontré ceste belle occasion de vous honorer envers la postérité, s'il vous plaist de l'avoir à gré, comme je pense que vous aurez. De quoi je me sentiray doublement heureux, continuant de prier Dieu pour vostre prospérité, est qu'il me doint toujours quelque commodité de vous servir à vostre contentement, vous suppliant très-humblement, Madame, et très-honorée mere, de vouloir estimer plus l'affection du donneur, que le present, en suivant le dire du bon Caton, vostre grand autheur:

» *Quand d'un petit present le pauvre amy t'honore ;*
» *Recoy-le gayement, et le louës encore.*

De Montpellier, en votre maison, ce premier jour d'Aoust, 1578.

M. Portal dit que Laurent Joubert laissa plusieurs ouvrages et plusieurs enfans: qu'il s'est fait honneur par ces deux productions; ses œuvres ont été goûtées du public, et les enfans se sont distingués. Il ne nomme cependant qu'Isaac, le seul connu; le même qui écrivit à son père, à Paris, le 1.er de l'an 1579, en lui envoyant deux petites traductions. (Voyez page 47). Le même qui a fait des additions à la chirurgie de Chauliac, le même dont Lacroix du Maine disait (bibl. p. 276). qu'il florissait à Paris, en l'année 1584, âgé de 20 ans ou environ.

C'est probablement le même qui fut conseiller au siège présidial de Montpellier en 1592. On trouve dans l'histoire de Montpellier par d'Aigrefeuille ou de Grefeuille, 1.ere partie 1737. Un autre Isaac Joubert, fils d'autre Isaac, conseiller au presidial en 1649, etc, (58).

Ainsi Laurent Joubert, Chancelier en médecine, fut la souche d'une famille très-honorée à Montpellier, qui a donné des

officiers de mérite au présidial, trois syndics généraux à la province de Languedoc, deux présidens à la cour des comptes, Aydes et finances, un trésorier général de ladite province, qui le fut jusqu'au moment de la révolution politique, décédé à Paris le 30 Mars, 1794, à l'âge de 64 ans.

Homme aimable et instruit, amateur des arts et des sciences, proctecteur des artistes, faisant le bien pour le bien, généreux et modeste. L'éloge d'un tel homme est cependant encore attendu de la part de ceux qui ont participé à ses bienfaits.

Terminé le 6 *Septembre* 1813, *à Boutonnet Faubourg de Montpellier.*

NOTES.

(1) M. Portal dit : d'une famille noble ; Vander Linden, et Manget disent : *splendidâ familiâ*.

(2) Les auteurs ont varié sur l'époque précise de la naissance de Laurent Joubert. De Vigiliis l'indique d'après Astruc, au 16 Décembre, d'autres croient que ce fut le 6. L'encyclopédie première, au mot Valence, fait naître Laurent Joubert en 1530 : ce fut à la fin de 1529.

Moréri (second supplément) veut prouver que Joubert était né en 1530, parce que dans une estampe qui le représente, il est dit âgé de quarante ans en 1570. Une autre estampe à la tête de son traité du ris, confirme cette preuve ; il est marqué âgé de quarante-neuf ans, en 1579. Nous parlerons ailleurs de ces portraits (voyez la note 26 *).

On voit que dans ces calculs, on n'a pas tenu compte du dernier mois de l'année 1529, et qu'on est parti de l'an 1530. Bien plus, P. Castellan fait naître notre auteur en 1539. Selon Vander Linden, en 1429. Le voilà plus ancien d'un siècle ! mais c'est visiblement une erreur de chiffres, comme il s'en trouve beaucoup dans cet ouvrage, même après la correction de Mercklin.

(3) Lacroix du Maine s'est bien expliqué en annonçant que Laurent Joubert était frère de M. François Joubert, Juge-Mage de la ville de Valence. Moréri le dit de même, et dans un autre article de son premier supplément, il le fait Juge-Mage de Montpellier, ce qui n'était pas.

(4) Astruc n'a pas marqué toutes les circontances des voyages de Joubert, on les infère seulement d'une lettre

que Joubert adressait aux étudians en médecine, n'étant encore que simple docteur; elle est à la suite du livre de Rondelet, *de ponderibus*, etc...., *qui multos annos sub variis præceptoribus operam navavi Lutetiæ, Monspelii, Patavii, Ferrariæ et Bononiæ italicæ, nominatissimis Europæ academiis*, etc,... Haller assure que Joubert fut disciple de Fallope, qui enseigna tour à tour à Pise et à Padoue. Ce dut être dans cette dernière ville que Joubert entendit ce grand anatomiste; les leçons qu'il avait prises auprès de Rondelet, le plus savant anatomiste de son temps, à Montpellier, l'avait disposé à profiter de celles du professeur de Padoue.

(5) René-Moreau dit de Laurent Joubert : *argenteri familiaris circa annum* 1560. Soit qu'il entende par là, qu'il fut son ami, son correspondant ou qu'il eut été son élève; il le fut en effet.

(6) Pierre Castellan, déjà cité, professeur en grec à Louvain, auteur des vies des médecins illustres, *antuerpiæ*, 1618, in-8.°, en parlant de Laurent Joubert, a insisté à raconter l'avanture des deux propositions de mariage; comme s'il n'avait pas eu d'autres choses à dire de notre auteur.

(7) On est surpris de ce que M. Astruc, l'historien de la Faculté de médecine de Montpellier, ait laissé ignorer cette circonstance essentielle, puisque Laurent Joubert n'obtint pas la chaire par la seule faveur du premier médecin de la Cour. Moréri, ou son continuateur, a dit fort à propos dans le premier supplément à son grand dictionnaire historique, que Laurent Joubert disputa la chaire qu'il obtint, pendant quatre jours, et que ses thèses sont imprimées avec plusieurs autres de ses traités, à Lyon en 1571. Ce sont les opuscules, voyez aux questions de médecine, page 78. Nous avons parlé de ces thèses à leur rang, en rendant compte des œuvres latines de notre auteur. Voyez VII, *Opuscula*.

(8) M. Portal reproche avec quelque raison à M. Astruc de n'avoir point fait mention du titre de Chancelier, dans la vie (fort abrégée) qu'il a donnée de Laurent Joubert. Cela est vrai ; mais Astruc a compris Joubert dans l'ordre successif et chronologique des chanceliers dont il a formé un tableau, page 279. Comme ayant été chacelier depuis 1573, jusqu'en 1583. Il y a encore là une petite inexactitude, puisque Joubert mourut à la fin de 1582. Jean Hucher lui succéda réellement en cette qualité, en 1583. Joubert avait présidé à l'acte de Bachelier de Hucher en 1566.

Il est à remarquer qu'à l'article de Dulaurens, sous l'an 1591, M. Portal, historien de l'anatomie et de la chirurgie, rapporte, d'après Astruc, que ce médecin obtint, en 1586, la chaire de Laurent Joubert, vacante par sa mort. Joubert mourut en 1582, la chaire resta donc vacante trois ou quatre ans ; comme aussi dans la suite, la chaire de chancelier resta vacante trois ans, après André Dulaurens, lorsque Ranchin l'obtint fort adroitement.

(9) On n'a pas moins varié sur l'époque précise de la mort de Laurent Joubert. Dans le nouveau dictionnaire historique de 1772, Tom. III, on met la mort de notre auteur en 1580. De Thou avance que Joubert avait à peine achevé sa cinquantième année. Haller l'a répété ; tandis qu'il conste qu'il en avait cinquante-deux. Vander-Linden dit cinquante-trois. Lacroix du Maine rapporte, en effet, que Laurent Joubert mourut de la dyssenterie, l'an 1582, le 29.e jour d'Octobre, à sept heures du matin, âgé de cinquante-trois ans, en la ville de Lombez, à sept lieues de Toulouse. Ce qui fut, ajoute Lacroix du Maine, une perte indicible pour tout le monde : car, ce qu'il avait appris avec tant de peine et de travail, il nous l'eût, enfin, tout communiqué par écrit. Eloy le fait mourir le 21 Octobre 1583, tandis que ce fut en 1582. Que de variations sur une simple date !

(10) Dans quelqu'une des éditions du dictionnaire de Bayle, on a fait une grande note géographique pour prouver que Lombez n'étoit pas sur la route de Toulouse à Montpellier ; comme si un médecin qui voyage ne pouvoit s'écarter de la grande route. Rondelet, à son retour de Toulouse, ne mourut-il pas aussi à Réalmont, Ville de l'Albigeois ? Dans le fait, Laurent Joubert ne mourut pas à Lombez dans le Commingeois, mais à Lombers, lieu de l'Albigeois, comme le marque Borel en ses antiquités de Castres, page 99. C'est ce qu'a relevé Astruc *(de morb. vener.)*, qui dit expressément que Joubert mourut *lombariis*, *non quidem convenarum*, *ut vulgò dicitur* (Teissier) *quæ Lombez*, *sed albigensium*, *quæ Lombers appellantur*. Astruc s'étaie ici de Borel, et cependant il avait marqué Lombez dans ses mémoires, etc.

(11) Il est bon de répéter que Laurent Joubert fut nommé chancelier en 1573, qu'il le fut jusqu'à sa mort en 1582, que c'était la place qu'avait occupée Rondelet, son précepteur et son ami, qu'Antoine Saporta l'avait remplie dans l'intervalle ; je le dis pour faire observer, en même-temps, que cette place honorable, créée en 1498, avait été occupée par six professeurs avant Joubert, et qu'il eut onze successeurs, dont le dernier fut M. Barthez, jusqu'au bouleversement de la révolution : ce savant distingué est mort en 1806. L'état des choses n'a plus permis qu'il y eut un chancelier de médecine.

(12) L'historiographe de France, Varillas, parle ouvertement à ce sujet, dans la vie de Henri III, en nous apprenant que ce prince s'était mis dans le cas, par de imprudences de jeunesse, de n'avoir pas de lignée : ce qu'il répète au livre XII, pag. 298, 356 et 389.

(13) Il paraît par une lettre du docteur Pesnot, à son frère, libraire à Lyon, écrite de Vienne, au mois de Septembre 1560, que le traité du ris avait déjà paru : *qui in risus causarum investigatione ingenii sui spe-*

cimen nuper dedit. Le *nuper* annonce qu'il n'y avait pas long-temps; et ce devait être l'édition incomplète de 1558, dont Pesnot voulait parler. Spachius cite l'édition française de 1560, faite à Lyon, chez Jean Detournes. Haller cite la même; mais lorsque Osmont marque la date de 1679, c'est, sans doute, une erreur typographique.

(14) Le grand dictionnaire historique de Moréri, augmenté de deux supplémens, a donné trois articles séparés à Laurent Joubert, et ce n'est pas sans quelques inexactitudes, quoiqu'on s'y soit étayé de Sainte-Marthe, Duverdier, Lacroix du Maine, Chorier, Vander-Linden et Bayle. Mais on peut errer, lorsque l'on n'a que des autorités à citer, qui, elles-mêmes, n'ont pas toujours été témoins des faits.

(15) Louis Papon, dont parle Laurent Joubert, comme étant le traducteur du premier livre des erreurs populaires, était le second fils de Jean Papon, célèbre jurisconsulte, lequel Louis fut prieur de Marcilly, et chanoine de Montbrison. Voyez Moréri, second supplément.

(16) Lacroix du Maine, en sa bibliothèque française, à l'article de Jean-Paul Zangmaistre, assure que ledit Jean-Paul Zangmaistre n'a point traduit du latin en français, le second et le troisième livre du traité du ris, sur le texte de Laurent Joubert, puisque cet ouvrage n'a été écrit qu'en langue vulgaire. Pour éclaircir le fait, le bibliographe allègue les lettres de Joubert écrites en 1581 et 1582, à un de ses parens, Jean Marquis, de Condrieux, au diocèse de Valence, médecin à Paris, dans lesquelles il déclare que le titre de *traduit du latin en français par un allemand*, est une fiction, etc. On ne sait à quoi tient cette finesse d'auteur. L. Joubert témoignait dans une autre lettre à ce même parent, pour lors principal au collége du cardinal Bertrand, évêque d'Autun, qu'*il aimeroit sans comparaison plus*

sa traduction (du traité du ris) *que d'homme qu'il eût connu.*

Lacroix du Maine espérait que M. Marquis s'acquitterait de la promesse qu'il en avait faite à L. Joubert. Sans doute que la mort de l'auteur, survenue à la fin de 1582, détourna de ce projet de traduction latine du traité du ris, que tout le monde aime mieux lire en français.

Je ne sais par quelle méprise le nouveau dictionnaire historique de 1772, Tom. III, porte qu'il y eut dans le dernièr siècle, un autre Laurent Joubert, qui donna un traité de ris, avec la cause du ris de Démocrite. Il n'y eut jamais deux Laurent Joubert, auteurs du traité du ris, et dans un autre siècle que le XVIe. C'est la seconde erreur touchant Laurent Joubert, que nous relevons dans ce dictionnaire qui n'est plus nouveau. Voyez la note 8.eme

(17) M. de Haller a fait la juste remarque que Laurent Joubert a bien décrit les muscles de la face qui occasionnent le rire.

(18) On prétend que Philemon, ancien poète comique, mourut crevé de rire, en voyant son âne manger avec avidité des figues.

(19) Il paraît que le ris et les pleurs furent un sujet qui agréa beaucoup aux savans d'Italie qui écrivirent à la renaissance des lettres. On connaît plusieurs écrits de cette façon qui ne sont aujourd'hui ni lus ni estimés. Le traité du ris de Laurent Joubert sera toujours bien vu, il ne demanderoit qu'à être mis en françois de cours. Valleriola, contemporain de Joubert et son ami, écrivit de la nature du ris, dans le III.e livre de ses *énarrations*. Léonard Simon donna en 1656, un volume *in*-4.° *de naturali et præter naturali risu*, *Messanæ*, etc. Je connais encore un petit traité du ris, en latin d'OElpidius Berretarius, *Florentiæ*, 1603, in-4.° écrit philosophi-

quement Melchior Sebisch ou Sebizius, a laissé un discours *de risu et fletu*.

(20) Les lettres d'Hippocrate sur le rire et la prétendue folie de Démocrite, ont été comprises dans quelques éditions des œuvres de ce père de la médecine pratique; mais elles ne sont pas généralement avouées. On les a traduites et imprimées séparément; outre la traduction de Guichard, que je viens de citer, on connaît: *conférence et entrevue* d'Hippocrate et de Démocrite, tirée du grec, et commentée par Marcellin Bompart; Paris, Gaultier 1632, in-8.o,.. *lettre d'Hypocrate* à Damagette Colon. (Paris) 1700, in-12.

(21) Quelques lecteurs pourraient ne pas savoir au juste quelle est cette Princesse Marguerite, fille, sœur et femme de Roi, que l'on nomme tantôt Marguerite de France et tantôt Marguerite de Valois, comme ont fait de Haller, de Vigiliis et peut-être d'autres aussi. Tâchons d'expliquer ce doute.

Deux princesses de sang royal, du nom de Marguerite, également belles, également spirituelles, cultivant également les lettres et les beaux arts, protectrices des savans, et toutes deux auteur, sont très-connues dans l'histoire de France; l'une, *Marguerite de Valois*, Reine de Navarre, sœur de François I.er, fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, née en 1492, épousa en 1509, Charles, duc d'Alençon, premier prince du sang, mort en 1525. Elle se remaria en 1527, à Henri d'Albret, Roi de Navarre, desquels nâquit Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. La Reine Marguerite mourut en 1549; c'est celle qui fut nommée la X.e muse, à cause de son esprit et de ses ouvrages. (On eut dû la nommer XI.e muse, puisque Sapho avait été prise pour la X.e); l'autre Marguerite de France nâquit en 1554 ou 1556. Celle-ci, fille de Henri II, sœur de Charles IX, et de Henri III, épousa en 1572, le prince de Béarn, qui fut dans la suite Henri

IV, lequel la répudia en 1599, pour cause de stérilité et d'incompatibilité de caractère, et épousa en 1600, Marie de Médicis. La ~~première~~ Reine mourut en 1615 et le Roi était mort en 1610.

A laquelle des deux Reines Marguerite croira-t-on que Joubert dédia ses ouvrages en 1578 et 1579? Les dates et les éclaircissemens ci-dessus expliquent tout, puisque Marguerite de Valois mourut en 1540. Marguerite de France pouvait avoir 24 ou 26 ans, lorsque Joubert lui présenta ses deux ouvrages. Dans le vrai, les deux Reines Marguerite étaient de la branche de Valois, qui s'éteignit à la mort de Henri III. Je dois dire qu'il y eut une autre Marguerite de France, qui avait précédé celle-ci, elle fut Duchesse de Berri et de Savoie, princesse de Piémont; elle était fille de François premier et sœur de Henri II, née en 1523, c'est pour celle-ci que Marguerite de Valois écrivit un poëme, à la fin duquel elle dit: *et Marguerite excuse Marguerite.* Ce fut à l'occasion du mariage de cette princesse que le Roi Henri II, son frère, donna un fameux tournois, dans lequel il perdit la vie, en joutant contre le comte de Montgommeri qui le blessa maladroitement avec le tronçon de sa lance; c'était en 1559.

(22) L. Joubert s'excusait dans son épître à la Reine de Navarre, en lui disant naïvement: *je craindrois toute fois les langues venimenses des envieux, qui pourroient trouver mal séant, que je propose à votre Majesté un tel sujet, duquel je suis contraint en quelques endroits tenir des propos qui semblent trop sales et charnels: mais sachant qu'on peut honnetement parler, comme je fais de toutes actions naturelles, etc.* C'était pour se prémunir contre les mauvais effets des critiques que Joubert se mettait sous la protection de la Reine; cette protection et son courage le mirent en effet au-dessus des clameurs d'un certain public qui néanmoins reçut

avidement les nombreuses éditions des *erreurs populaires* qui se firent en peu de temps.

Bayle rappelle aussi qu'on trouva étrange que Joubert eut dédié son livre à la Reine de Navarre, mais tous ces vacarmes, ajoute le critique, bien loin d'empêcher le débit du livre, contribuèrent notablement au grand accès qu'il eut.

(23) J'ai dit dans la remarque 12, pourquoi Henri III n'avait pas eu d'enfans ; la stérilité de la Reine provenait plutôt de lui que de la part de cette vertueuse princesse (Louise de Lorraine). Je releverai à cette occasion une inexactitude dans laquelle est tombé M. Portal, le savant historien de l'anatomie et de la chirurgie, lorsqu'il a avancé, tom. II, p. 69. Que « la France était inquiéte sur la stérilité de la Reine Marguerite, Henri III, fit venir L. Joubert pour le consulter. Il y a apparence que le voyage que fit Joubert à Paris en 1579, était pour cet objet ». Oui, mais cela ne regardait pas la Reine Marguerite, Reine de Navarre, première femme de Henri IV, qui fut répudiée pour cause de stérilité ; ce n'est pas pour elle que Joubert fut mandé, quoique M. de Thou l'ait avancé, et que d'Aigrefeuille, historien de la Ville de Montpellier l'ait répété : ce sont ces autorités qui peut-être auront entraîné M. Portal, il serait singulier que Joubert eut été consulté en même temps, sur la stérilité de deux Reines.

(24) Cabrol suppose, dans sa première épître, qu'il avait fait imprimer la seconde partie des erreurs populaires de L. Joubert, à l'insçu de l'auteur qui en avait témoigné du mécontentement. Ces deux hommes habiles étaient trop liés d'amitié pour qu'ils n'agissent pas de concert dans cette occasion, comme en plusieurs autres. Cabrol était de Gaillac, au diocèse d'Albi, à ce qu'assure Borel, en ses antiquités de Castres, pag. 62. Il fut le premier dissecteur ou anatomiste Royal de l'École de Montpellier, place créée en 1595, par Henri IV, il fut aussi premier

chirurgien de ce Prince, Cabrol avait accompagné Joubert à Paris ; il est l'auteur de *l'alphabet anatomique* et d'autres ouvrages. Ce chirurgien était néanmoins peu connu, lorsque M. Portal, son compatriote, a saisi l'occasion de le faire mieux connaître, dans son histoire de l'anatomie et de la chirurgie, tom. II, sous l'année 1604.

(25) Lacroix du Maine, qui fut contemporain de L. Joubert et qui put l'avoir connu personnellement à Paris, en fait le plus grand éloge, comme d'un médecin des plus instruits, il l'excuse sur la manière libre dont il a écrit ses erreurs populaires, parce qu'il a voulu se faire entendre de tout le monde. « Je respecterai toujours, dit Lacroix du Maine, ceux qui en toutes sortes communiqueront le plus secret des sciences comme il (Joubert) a fait ».

(26) Famille des plus respectables à Montpellier, qui compta des prélats, des magistrats à la Cour des Aydes, un savant secrétaire de l'ancienne société Royale des sciences, décédé en 1805, le 27 Messidor an 14, son nom s'est éteint avec lui.

(26*) On connaît plusieurs portraits gravés de L. Joubert faits à différens âges et sous différens modules. Par exemple, celui du livre des paradoxes, en 1565 et 1566, le représente étant âgé de 35 ans ; celui des opuscules, tiré et 1570, le donne à l'âge de 40 ans ; celui des annotations à la chirurgie de Gui de Chauliac, en 1578, le représente âgé de 48 ans ; celui de la 2.de partie des erreurs populaires, en 1579, le donne à l'âge de 49 ans. Ce portrait est moins bien que le précédent et d'un plus petit module, en ovale. Celui de la chirurgie de Chauliac en 1579, du même âge, est encore différent. Enfin celui de la grande édition des œuvres *in-fol.* en 1582, est aussi de l'âge de 49 ans, marqués ainsi : XIIX, pour XLIX ; ce portrait est

en carré, sa grande barbe lui imprime un air grave et d'un homme de 60 ans, qu'il n'avait pas. Celui-ci a été répété dans les éditions postérieures *in-fol.* et à chaque tome; mais retouché, il paraît moins fini, et plus dur au burin: il peut n'être qu'une copie de celui de la première édition *in-fol.* on en a même supprimé le monogramme, que quelques-uns appellent *agalma*; c'est le chiffre de L. Joubert, représenté par les deux lettres initiales de son nom et prénom, en croix, et d'une forme un peu antique qui lui donne une tournure de caractère chimique ou Arabe. Joubert s'est servi aussi de ce caractère pour marquer ses additions à la chirurgie de Chauliac; cette marque n'est pas à toutes les réimpressions.

Ce portrait plus grand que les autres, et gravé sur bois, est au *verso* de la dédicace, en style lapidaire, que l'auteur faisait à tous ses parens, dont il désigne les diverses familles.

Ce portrait est orné d'un quatrain en latin qui avait été fait par Posthius son disciple; mais la tournure est différente, quoique le sens soit le même que celui compris dans les poésies de Posthius, et que voici :

» *Cernis honoratos Juberti imagine vultus,*
» *Nam manus ingenium pingere nulla potest,*
» *Si tamen effigiem divinæ cernere mentis,*
» *Expetis, illius scripta operosa legas* ».

Je ne sais si c'est le même portrait que l'on voit dans *l'iconographie* des médecins par Schenckius, ouvrage que je n'ai pu me procurer; il est apparemment plus rare que les *icones* de Sambuc, parmi lesquels l'effigie de L Joubert ne se trouve pas et n'a pu se trouver.

(27) Que l'on ne croie pas que ce nom soit un nom forgé, comme on en a supposé d'autres; J. Borges ou Borgesius (non Bourgeois), était de Houpelines, village

de la Flandre française, sur la Lys ; il exerça la médecine à Ypres. De trois ouvrages ou traductions qu'il a publiés, celui des *erreurs populaires* sur la médecine, de L. Joubert, qu'il mit du français en latin, avec des notes, est le plus remarquable. Il le fit imprimer à Anvers, chez Martin Nutius, en 1600 : ce qui aurait dû faire comprendre cette traduction dans les éditions postérieures que l'on a données de toutes les œuvres latines de notre auteur, dont celles en français sont exclues. Le même Borgese, publia le discours *de verò et rectò medicinæ usu*, *in*-8.° selon Manget.

(28) Scipion Mercurii, romain, fut deux fois moine, et deux fois médecin. Cet italien se fit une réputation étonnante sur la fin du XVI.e siècle et au commencement du XVII.e. Ce n'est pas par son ouvrage de *gli errori popolari d'Italia*. Quoique imprimé trois fois à Venise, 1603 ; à Vérone, 1645 ; à Padoue, 1658, c'est cette édition que je possède. L'auteur, plus diffus que Joubert, n'en a ni l'esprit, ni le mérite.

(29) Jacques Primerose, originaire d'Ecosse, né en Saintonge, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et de celle d'Oxford, se fit remarquer en ce qu'il s'opiniâtra à ne pas vouloir reconnaître la circulation du sang, annoncée avec tant de vérité par Harvée ; il fut le premier à écrire contre cette brillante découverte et contre les fondemens de la médecine de Vopiscus Fortunatus. Son ouvrage latin *de vulgi erroribus in medicinâ*, qui parut à Londres en 1638, puis à Amsterdam, en 1639 ; à Roterdam, en 1658 et 1660, etc. fut traduit en plusieurs langues ; on connaît l'édition en français donnée à Lyon, en 1689, par de Rostagny; c'est un ouvrage bien fait, divisé en 4 parties, on voit que l'auteur a pris des idées dans celui de Joubert.

(30) Thomas Brown, médecin Anglais, mort en 1680, est connu par un trop fameux livre, écrit d'abord en anglois, sous le titre de la *religion du médecin*, et

que l'on a pris la peine de traduire dans toutes les langues; il est aussi auteur d'une *pseudoxia epidemica or enquiries in the vulgar errors*, *etc.* imprimé à Londres en 1646 et en 1673, *in-fol.* en 1666, in-4.° ouvrage traduit en différentes langues, et en français par l'abbé Souchay, littérateur aimable, sous le titre *d'essai sur les erreurs populaires*, Paris 1733, 1742, et 1753, 2 vol. in-12. Cet ouvrage n'a pas surpassé celui de L. Joubert, et le livre de la religion du médecin a été vaincu par des raisonnemens plus orthodoxes.

Disons cependant que les erreurs populaires combattues par Brown, sont d'un autre genre que celles que Joubert a discutées. Brown les a divisées en sept livres; il n'y a cependant que celles comprises dans le quatrième, qui concernent l'homme, et ce qui a rapport à l'homme, sans qu'il y soit question de la santé; si ce n'est lorsqu'il examine si, dans les jours caniculaires, on doit absolument s'abstenir de remèdes, et renvoyer à la nature seule la guérison des maladies. Par cela même, l'ouvrage de Brown est plus varié, puisqu'il contient davantage de matières diverses: il est donc plus susceptible de plaire à un plus grand nombre de lecteurs.

Un auteur anonyme (on sait que c'est M. Casthilon) a produit un autre essai sur les erreurs et les superstitions. Amsterd. 1765, in-12. Il annonce que son ouvrage commence où celui de Brown finit. M. Brown, dit-il, prouve par de très-bons raisonnemens la folie de ces erreurs, j'en ai démontré l'obscurité par l'histoire des maux et des progrès qu'elles ont fait. Cet ouvrage est très-philosophique et agréablement rédigé.

(31) Gaspard Bachot n'est connu que par l'ouvrage dont nous donnons un précis; ouvrage qui aurait dû lui faire une réputation plus grande que celle dont il a joui. Eloy n'a pas cru sans doute que Bachot fût un auteur assez important pour être mentionné dans son diction-

naire historique de la médecine, ou il ne l'a pas connu du tout, comme tant d'autres. Cependant ceux qui possèdent le livre des erreurs populaires de Laurent Joubert, désirent de posséder aussi celui de Bachot, sous le même titre, faisant suite l'un à l'autre. Bachot a suivi le plan de Joubert, sans l'achever. Voyez encore la note. 34.

(32) De Bienville, l'auteur de *la nymphomanie* ou traité de la fureur utérine, a donné aussi un *traité des erreurs populaires sur la santé.* A la Haie, 1775, in-8.° Celui-ci est plus circonscrit.

(33) D'Iharce n'est pas le dernier qui ait écrit sur cette matière inépuisable. Celui-ci promettait plus qu'il n'a tenu; il n'a donné que deux parties, que je sache, sur six qu'il avait annoncées. Ses *erreurs populaires sur la médecine*, parurent à Paris, chez Méquignon l'aîné, en 1783, in-12. La première partie est un bon précis d'hygiène. L'objet de la deuxième partie de cet ouvrage est de détruire les charlatans et le charlatanisme. Malgré les efforts de l'auteur, il paraît qu'il n'y a pas entièrement réussi. On peut l'inférer de ce que l'on distribue toujours avec profusion sur le Pont neuf et autres lieux, des adresses pour des vendeurs d'*arcanes* propres à tous les maux, etc. Il serait fâcheux que le docteur Ecuyer, n'eût pu terminer son ouvrage, écrit avec beaucoup de méthode, mais avec une orthographe qui ne sera pas du goût de tout le monde; il écrit, par exemple, home, come, doner, incomodité, persone, etc. se conformant en cela au dictionnaire de Poitiers, connu sous le nom de traité de l'orthographe française: ce n'est certainement pas celle de nos jours.

Il a paru encore, en 1810, des erreurs populaires, par M. Richerand, qui ont été bien vues après toutes les autres.

On a donc beaucoup écrit sur ce sujet, et l'on n'a pas

tout dit. Quand relevera-t-on les erreurs des savans? dont les uns ont fait passer leurs idées pour des vérités, les autres ont tiré des conséquences de quelques expériences mal faites; ceux-ci ont donné cours à un système, ceux-là se sont fondés sur une hypothèse : de l'hypothèse à l'erreur il n'y a qu'un pas.

(34) Il y eut une seconde édition de l'ouvrage de Bachot, à Lyon, 1666, l'une et l'autre peu communes. Le catalogue de Falconet, sous le n.° 5369, porte une édition de 1526. C'est une erreur ou plutôt une faute typographique, puisque l'ouvrage de Laurent Joubert, auquel celui de Bachot fait suite, parut en 1578 et 1580. D'ailleurs je vois par le privilége, dans mon exemplaire de 1626, que c'est ici la première édition. Le bibliographe Osmont cite cet ouvrage comme peu commun; peut-être ne l'avait-il pas vu, puisqu'il n'a pas écrit correctement le titre, et qu'il a estropié le nom de l'auteur par *Bachod*. Kestner a fait pis encore en le nommant *Bachoy*.

Je dois faire apercevoir que Bachot, dans son épître à M. Delorme, médecin ordinaire du Roi, et premier médecin de la Reine mère, lui rappelle que ce fut en l'année 1592, dans le fort des guerres civiles, qu'il prit ses grades; sans doute à Paris. Je combattis, lui dit-il, sous la faveur de votre mérite, pour acquérir ce laurier appollinaire, qui nous rend souvent plus insolens que savans. Bachot rapporte dans cette même lettre, que feu M. Joubert disait de lui-même, *ter doctor*, *nunquam doctus*. Nous sommes persuadé de la modestie de Joubert; mais ce n'est qu'en cette occasion que nous apprenons qu'il eut été orné trois fois du bonnet doctoral.

(35) Ce n'est pas que l'on n'eût écrit sur ce sujet; n'y eût-il que l'ouvrage fameux de Botal, *de curandis vulneribus sclopetorum*, 1560, 1566, etc.; et celui d'Alponse Ferri, 1553, in-4.° On connaissait aussi l'ouvrage d'un anonyme, publié à Paris en 1568, et à Caen

1569, in-8.o, sous ce titre : *Traicté de la nature et curation des playes de pistolle, harquebouze et autres bastons à feu*, par J. L. P. (Paulmier), et le *sclopetarius* de Quercetan, 1576, in-8.o, etc.

Mais le sentiment de Joubert sur ces sortes de plaies, ayant excité une rumeur parmi les gens de l'art, on vit paraître l'ouvrage suivant : *Apologie contre Joseph de Chesne, pour L. Joubert, touchant le problème s'il est possible d'envéniner les balles des arquebouzes et que le venin en soit porté dans le corps; par N. Poget, chirurgien de Montpellier. A Avigneon*, 1578, in-8.o. L'auteur affirme que non, d'après l'avis de Joubert. Ce Joseph de Chesne est le même qu'on nomma aussi Quercetan ou Sieur de la Violette, gascon, docteur de Bâle, chimiste, et que sais-je encore ; lequel parvint à la cour de Henri IV, et qui eut l'honneur de compter un grand nombre d'ennemis parmi les médecins de Paris : le caustique Guy Patin n'était pas le moindre.

De Chesne avait produit un *traité de la cure générale et particlière des arcbusades.* A Lyon, 1576, in-8.o, lequel reparut en 1600 et 1625. Il le donna d'abord en latin sous le titre de *sclopetarius*, puis en français, Cet auteur regardait la brûlure des plaies d'armes à feu, comme le principal des accidens qui leur surviennent. C'est ce qui donna lieu à l'ouvrage de Nicolas Poget, déjà cité, et à celui de Jacques Veyras et Tannequin Guillaumet, chirurgien de Nismes, sous le titre de *traicté de chirurgie, contenant la vraye méthode de guérir les playes d'arquebusade, etc., avec la réfutation de ce traité par M. Tannequin Guillaumet, et l'advis de M. Laurent Joubert.* Lyon, 1581, in-12.

On vit encore une *réplique à la réponse de Maître Jacques Veyras, sur la réfutation et dispute entre eux débattue quant à la nature des arquebusades.* Lyon, 1590, in-8.o, de la part du même Guillaumet ; autres

trois discours de Joubert, recueillis par P. Veyras, etc.

(36) Je citerai sommairement les principaux des ouvrages qui ont paru dans le dernier siècle, sur les plaies d'armes à feu, tels que ceux de Lecat, en 1738; de Ramby, en 1745; de Faudacq, en 1746; de Louis, *idem;* de Desports, en 1749; de Ravaton, en 1750 et 1768; de Bordenave, en 1753; de Loubet, *idem*, etc.

(37) On comprend que, n'ayant pas à rechercher tout ce que l'on a écrit sur la chirurgie de Gui de Chauliac, je passe rapidement sur les auteurs et leurs édtions, n'ayant à m'occuper que de ce qui concerne le travail de Laurent Joubert, pour l'illustration de cette chirurgie ancienne.

(38) Comment, dans le recueil des œuvres latines de Laurent Joubert, n'a-t-on pas compris le livre *de risu*, et celui *de vulgi erroribus*, puisqu'ils avaient été mis en latin? Il est des matières qui sont mieux traitées en latin; elles sont plus supportables quant aux termes de l'art; elles varient moins avec le temps : au lieu que la langue française a été sujette à de grands changemens d'un siècle à l'autre. On s'en aperçoit aujourd'hui bien sensiblement dans le langage de Joubert, qui est celui qu'on parlait sous Henri III.

Du reste, le livre des erreurs populaires étant écrit en latin, aurait mieux convenu aux uns, mais il eût été moins lu par les autres, dont le nombre est sans doute plus grand encore.

(39) Dans l'Encyclopédie, que nous avons déjà trouvée fautive (note 2) sur l'époque de la naissance de Laurent Joubert (article Valence), on dit que les ouvrages latins de notre auteur forment deux volumes in-f.° dans les éditions de Francfort, 1582, 1599 et 1645. Tandis que l'édition de 1582 est de Lyon, et que celle de Francfort 1599, fut faite sur celle de Lyon, à laquelle nous la trouvons un peu inférieure.

(40) Je dois prévenir que le N.° VI que j'ai marqué en cet endroit, est pour faire suite à l'ordre que j'ai établi dans l'énumération de chacun des ouvrages de notre auteur ; car c'est ici le premier article ou numéro de ceux compris dans le recueil des ouvrages latins, réunis dans chaque tome in-folio.

(41) Pour prouver que les cas de longue abstinence n'étaient pas aussi rares qu'on pourrait le croire, à l'époque de cette querelle médicale, je rapporterai, en faveur de ceux qui voudraient faire des recherches à ce sujet, le titre de divers ouvrages et observations de ce genre, qui ont paru en différens temps.

1.° Histoire admirable et véritable d'une fille d'Anjou, laquelle a été quatre ans sans user d'aucune nourriture que de peu d'eau commune. Par Paschal Robin, Angevin. Paris, 1587, in-12.

2.° Histoire d'une fille, qui, depuis plusieurs années, ne boit, ne mange, ne dort et ne rejette aucun excrément, et vit néanmoins. Traduit de l'allemand. Francfort, 1587, in-8.°

3.° *Pauli Lentuli, historia de prodigiosa Appolloniæ Schreiræ virginis in agro Bernensi inedia. Bernæ*, 1604, *in*-4.°

4.° Provanchières, histoire de l'inappétence d'un enfant de Vauprofonde, près de Sens, de son désistement de boire et de manger. Paris, 1615, in-12, dont plusieurs éditions ; c'est ici la quatrième.

5.° *Geraldus Bucoldianus, de puella quæ si cibo et potu vitam transigit. Parisiis*, 1642.

6.° J.-J. Ristler, médecin de Bâle, a écrit : *de possibilitate et impossibilitate abstinentiæ a cibis. Basileæ*, 1737, *in*-4.°

7.° Dissertation sur une fille de Grenoble, qui, depuis quatre ans, ne boit, ni ne mange ; par Charles Fontenettes, médecin de Poitiers. Il expose bien le fait et l'explique

d'une manière plausible. Imprimé en 1737, in-4., se trouve aussi dans le tome IV, in-12, de l'histoire des pratiques superstitieuses, etc., 1751.

8.° Beccari, sur une longue abstinence du boire et du manger. Dans les commentaires de la société de Bologne, tome II, 1745.

9.° J. Eules, donna, dans les essais d'Edimbourg, tome V, une observation sur une abstinence extraordinaire.

10.° Fortunius Licetus a écrit quatre livres *de iis qui diu vivunt sine alimento. Patavii*, 1612 *et* 1618, *in-folio*. Sennert cite plusieurs exemples de cette nature dans sa pratique, *lib. III, pars. I, sect. II, cap. II.*

11.° Pour ne pas citer les collections académiques et les journaux qui peuvent contenir des observations relatives, on aura recours à la bibliothèque de médecine-pratique de Ploucquet, au mot *inedia asitia*, et au dictionnaire des sciences médicales.

Je ne dois pas taire que Wier, qui avait quelque pouvoir de commander au jeûne, puisqu'il passait souvent quatre jours sans boire, ni manger, et sans en être incommodé, a écrit, d'après sa propre expérience, des jeûnes simulés: *de commentitiis jejuniis. Basileæ*, 1582.

(42) Nous avons déjà remarqué au sujet de Posthius, qu'il était un des élèves des plus chéris de Laurent Joubert; apparemment, parce qu'il était un des plus intelligens et des plus laborieux. Posthius était de Germersheim, dans le bas palatinat sur le Rhin. Pendant le cours de ses voyages, il s'arrêta à Montpellier pour étudier en médecine; il se mit en pension chez Laurent Joubert: c'est ce qu'il déclare dans un de ses ouvrages: *Laurentius Joubertus qui et ipse in Montepessulano meus olim fuit præceptor et hospes jucundissimus.* Il fit des cours assidus d'anatomie chez Rondelet; il nomme avec reconnaissance des personnes qu'il avait

connues à Montpellier ; il prit cependant le bonnet de docteur à Valence en Dauphiné, dont l'école jouissait alors de quelque réputation ; à moins que Posthius n'ait voulu être deux fois docteur, à l'imitation de son maître qui fut reçu trois fois. Posthius occupa des postes honorables dans son état, en plusieurs villes d'Allemagne, dans les armées et dans les cours des princes ; il fut tour à tour le médecin de l'évêque de Francfort et de l'électeur Palatin. A ses connaissances en médecine, Posthius avait su allier le talent de la poésie latine ; il fut reconnu pour un des plus grands poètes de l'Allemagne ; on connaît un recueil de ses œuvres, ainsi que d'autres ouvrages de médecine et d'Anatomie. Cet homme estimable mourut à Heidelberg, en 1597, à l'âge de soixante ans. L'école de Montpellier peut le compter pour un de ses plus dignes nourrissons.

Melchior Adam a écrit la vie de J. Posthius, parmi celles qu'il a publiées des médecins d'Allemagne, 1620.

Curieux de savoir ce que cet ingénieux poète pouvait avoir dit concernant ses maîtres et ses amis de Montpellier, j'ai consulté ses *parerga poëtica. Wirzburgi*, 1580, *in*-12 ; livre assez rare, oublié par la plupart de nos bibliographes, et je trouve presque à l'ouverture du livre, qu'il adresse sa troisième élégie, *ad sodales in Montepessulano*. Parmi ses *gallica*, la première pièce de 22 vers est consacrée à Rondelet, qu'il nomme son cher maître, et qu'il loue comme le premier médecin de la Faculté, et presque du monde entier :

» *Rondelete pater, qui sidera vertice tangis,*
» *Atque solum famâ nominis omne reples* ».

Posthius fit d'autres vers en l'honneur de Rondelet ; dont nous citerons son épitaphe dans notre 52.e note.

Voici ceux que le poète reconnaissant adressait à L. Joubert :

Ad Laurentium Jubertum, medicum, Monspelliensem hospitem suum carissimum.

» *Dum tua dicta noto suspensis auribus, atque*
» *Ingenium miror, docte Juberte, tuum :*
» *Sæpè mihi in tenebris placidi sub imagine somni*
» *Visus es ad lecti fulcra sedere mei :*
» *Mutaque secretis arcana aperire libellis,*
» *Haud ullis, unquam cognita temporibus.*
» *Debitor ergò tuus duplici sum nomine, quando*
» *Luce alios tantùm, me quoque nocte doces* ».

(43) Lorsque j'écrivais, en 1786, mes *Recherches* sur la vie et les ouvrages de P. Richer de Belleval, fondateur du jardin de botanique de Montpellier en 1593 (*), je fus induit en erreur sur l'époque de sa mort, par les mémoires d'Astruc qui la marquent en 1623, tandis qu'il est assuré qu'il ne mourut qu'en 1632. On a son portrait gravé en 1630, où l'on voit qu'il avait alors 66 ans.

(44) Jean Hucher, d'une famille noble de Beauvais, fut reçu bachelier en 1566, sous la présidence de L. Joubert, et promu au doctorat en 1567, sous celle de Feynes ; il devint professeur, doyen et chancelier, il l'était à sa mort survenue en 1603. La haute réputation d'Hucher le fit nommer médecin ordinaire de Henri IV. On a divers ouvrages de médecine de lui, dont le moindre est son discours académique inséré dans le recueil des œuvres de Joubert, on ne sait trop pourquoi. Est-ce une marque d'affection du disciple ; ou Joubert, comme président de l'acte, avait-il eu quelque part au discours

(*) L'auteur de l'encyclopédie botanique marque la fondation du jardin de Montpellier, en 1670, on ne sait où il a puisé cette fausse date ; c'est au moins une faute typographique essentielle à corriger.

inaugural ? Nous avons dit que Hucher et Joubert furent compétiteurs pour la chaire de médecine qui fut accordée à Joubert, et Hucher en obtint une autre.

C'est du professeur Hucher que, sont descendus les honorables magistrats que nous avons vu siéger à la chambre des comptes, aides et finances de Montpellier, sous le nom de Ducher et Duché. En 1647, il y eut Pierre Ducher, sieur de Caunelles, premier consul à Montpellier. Il y eut Henri Ducher, sieur de Caunelles, conseiller en la chambre des comptes, en 1680. Jean Duché, fils de Henri, conseiller, second avocat général en 1714. M. J. J. M. Xavier Duché, fils de Jean, procureur général, mort en 1802. Son honorable famille s'est éteinte en lui.

(45) Guillaume des Innocens était chirurgien à Toulouse : outre sa traduction du traité latin de la peste de L. Joubert, il a traduit aussi la question de la paralysie, et deux paradoxes sur la révulsion, le tout imprimé ensemble à Lyon, par J. Lertout, l'an 1581. Le même donna un extrait de la chirurgie de Guy de Chauliac. On lui doit encore : *Examen des éléphantiaques ou lépreux*, Lyon, 1595, in-8.°

(46) Il n'est point d'ouvrage de L. Joubert qui ne soit escorté d'une série de félicitations en vers grecs ou latins ; c'est que, dans ce temps-là, les médecins possédaient la première de ces langues, comme la seconde, et les imprimeurs savaient les imprimer couramment ; c'étaient les deux langues des savans. Au traité du ris, sont attachés des vers latins du fameux Liébault, médecin de Paris, et des vers français de Nicole Estienne, sa femme, fille instruite d'un père plus instruit encore, Charles Estienne, médecin et imprimeur de Paris.

Dans le livre des paradoxes, il est des vers grecs où l'on a mis quatre fois en grec le nom même de Joubert, par *Joyberton*.

A la seconde partie des erreurs populaires, sont des vers de J. Dorat, signé *Auratus*, *poëta regius*. C'est que Charles IX le créa poète royal. Ce charmant poète, mort en 1588, était toujours prêt à faire des vers, il lui était aussi facile d'en faire en grec ou en latin qu'en français; il en avoit composé plus de cinquante mille dans les deux langues mortes, au rapport de Scaliger. On ne publiait aucun livre, qu'il n'en ornât le frontispice de quelques vers; il ne mourait presque personne de marque, que sa muse ne s'exerçât en élégie. On pourrait dire que c'était une muse pleureuse.

Après la mort de Rondelet, Posthius son disciple, qui n'était pas moins dévoué à Laurent Joubert, fit avec beaucoup d'esprit un ample éloge de l'un et de l'autre dans le sixain que voici :

» *Quis varias melius Rondeleto noverat herbas?*
» *Quis nostri melius corporis historiam?*
» *Quis docuit medicas unquam felicius artes?*
» *Promptiùs afflictis an tulit ullus opem?*
» *Verùm hoc sublato, quis erit Rondeletius alter?*
» *Dic, rogo, dic nobis, Phœbe: Jubertus erit* ».

(46*) Jean-Paul Zangmaistre n'est pas autrement connu que parce que son nom est attaché au traité du ris de L. Joubert et à sa pharmacopée. Ce n'est point un auteur supposé, puisque M. Astruc dit positivement que ce médecin, en s'inscrivant dans les registres de la Faculté en 1573, prit la qualité de *patricius augustanus*, patricien ou noble d'Augsbourg; qu'il obtint le baccalauréat sous Joubert, en 1575, et le doctorat l'année d'après. Comme il fut un de ces disciples que Joubert savait bien distinguer dans la foule de ceux qui l'entouraient, le professeur lui permit d'attacher son nom à quelques-uns de ses ouvrages, comme c'était assez sa coutume d'essayer le goût du public sous le voile d'un

nom étranger, à ce que prétend Astruc. Nous n'avons pas connaissance qu'il en ait agi ainsi envers beaucoup d'éditeurs.

(47) Je trouve cités deux ouvrages de L. Joubert, dont je n'ai pas la certitude, ne les ayant point vus; l'un porte ce titre : *question des huiles*, traitées problématiquement. A Montpellier, 1578, in-8.o C'est Haller qui cite cet ouvrage, d'après Gunz, dans la *bibliothèque chirurgicale*, Tom. I, pag. 234. Schenckius paraît citer ce même ouvrage comme ayant été imprimé à Lyon ou à Genève. Lacroix du Maine le cite aussi, sans dire quand, ni le lieu où il fut imprimé. Il est encore un *Traité des eaux*, traduit du latin de Laurent Joubert, Paris, 1603, in-8.o Il est porté sur les catalogues de Burette et de Falconnet, etc. Nous ne connaissons point l'original en latin. Spachius cite vaguement, pag. 212; le traité de Joubert sur les eaux et les sources, sans indication de lieu, ni de date.

(48) Ce médecin exerçait sa profession dans la Moravie vers la fin du XVI.e siècle; il a écrit sur les eaux minérales de cette Province; ainsi que d'autres ouvrages. Celui qui nous intéresse dans ce moment, se trouve ensemble avec un écrit sur les phénomènes de la peste, imprimé à Francfort en 1576, in-8.o. C'est sa réponse à Laurent Joubert, au sujet de ce que celui-ci avait avancé dans un de ses paradoxes que la faculté formatrice était en activité toute la vie. Il est à noter que le paradoxe dont il est question (le 7.e de la 2.e décade) fut adressé à ce même Thomas Jordan, lorsqu'il était élève de notre professeur. L'opuscule de Jordan a été inséré dans le recueil des œuvres de L. Joubert.

Il ne faut pas confondre cet auteur avec un autre du même nom, Jérôme Jordan, médecin de Gottingue, qui publiait à Francfort en 1651, un ouvrage plus important, sous ce titre : *de eo quod divinum aut supernaturale est in morbis*, etc.

(49) Dufaur de St.-Jorry, premier président au parlement de Toulouse, mort en 1600, un des hommes des plus érudits de son temps, est auteur d'un *agonisticon de re athleticâ ludisque veterum gymnicis, musicisque atque circensibus spicilegiorum tractatus*, etc., ou des jeux et des exercices des anciens, sous le nom de *Petri Fabri*, etc. 1592, in-4.o

(50) François Valleriola, médecin fameux qui a beaucoup écrit, était d'Arles en Provence; il n'était que docteur honoraire, selon Astruc, de la Faculté de Montpellier, mais il fut professeur tour à tour à Valence en Dauphiné et à Turin, pendant le XVI.e siècle. Il était bon observateur et grand galéniste. Le seul de ses écrits qu'il nous appartient de citer pour notre objet, est le suivant: *animadversiones, sive annotata in omnia Laurentii Jouberti paradoxa. Francofurti*, 1599, 1645, in-folio, et dans le second tome des œuvres de Laurent Joubert.

(51) Celui-ci était autant poète que médecin; c'est ce qui le lia à Jean Posthius, ils pouvaient s'être rencontrés à Montpellier du temps de Rondelet et de Joubert; il exerçait la médecine à Erfurt en Thuringe. Seidelius se fit connaître par quelques ouvrages, sur-tout par celui concernant les maladies incurables, publié à Francfort en 1593, puis à Leyde, en 1662, in-8.o: sujet que peu de médecins ont osé traiter. Celui qui s'est le plus distingué en ce genre, est un médecin très-habile du dernier siècle, résidant à Marseille, M. Raymond, auteur du livre des maladies qu'il est dangereux de guérir, 1757, 2 volumes in-12.

(52) Simoni est un médecin italien qui a beaucoup écrit, mais il se fit plus connaître par ses erreurs religieuses que par ses ouvrages de médecine. Celui qui va à notre sujet, est son *synopsis brevissima novæ theoriæ de humoralium febrium naturâ, periodis, signis*, et

curatione, etc. Lipsiæ, 1577, *in*-8.°, *et Basileæ*, *par. Perna*, 1580, *in*-8.°, à la suite est son examen du sentiment de Bruno Seidelius, etc.

(52) Ce médecin est peu connu, parce qu'il n'a pas écrit, que je sache, autre chose, que ce morceau; il était alors médecin à Blois, *Blæsus*; il devint archiatre *in reginæum* ? il était mort, lorsque sa dispute fut publiée à l'instigation d'un étudiant nommé Veyras, qui adressa cette pièce à l'imprimeur avec un quatrain latin, en l'honneur de Gaudin. Dans sa réponse à Gaudin, Joubert le qualifie de très-humain, très-prudent et très-habile médecin. La réponse de Gaudin n'est pas moins honnête. Dans une réplique, Joubert le traite d'ami et de très-expert médecin; et réciproquement Gaudin á Joubert. Lorsque, dans un combat littéraire ou scientifique, les choses se passent honnêtement; il est plus supportable; il est glorieux même d'être impugné.

(53*) Guillaume Rondelet, qui soutint long-temps l'honneur de la Faculté de médecine de Montpellier, se fit connaître dans le monde savant par son histoire des poissons, écrite en latin, en deux parties. *Lugduni*, 1554 et 1551, in-folio, avec un grand nombre de figures gravées sur bois; en français, *ibid*, 1558. Tous ceux qui ont parlé de la traduction disent que l'on croit qu'elle fut faite par L. Joubert, personne ne l'a assuré sur de bonnes preuves. Teissier, dans ses additions aux éloges de de Thou, avance, sans s'appuyer d'aucune autorité, que la traduction française de l'ouvrage de Rondelet est de L. Joubert. Dargenville, au contraire, dit que c'est Rondelet lui-même qui traduisit son propre ouvrage, en y retranchant plusieurs choses. Conchyl., p. 12.

Cet ouvrage, tout précieux qu'il est, demanderait á être reproduit, illustré, enrichi des découvertes modernes; les ouvrages de ce genre de Schoneveld, de Gronow, de Bloch, Brunisch, Leske, de M. le comte

et sénateur De Lacépède, font sentir la nécessité d'avoir une histoire complète des poissons de la méditerranée.

Je trouve dans un catalogue anglois, une édition française de Rondelet, sous l'année 1657. C'est une erreur typographique. Langius cite une édition latine de Francfort, de 1554; elle aurait donc été faite par contrefaçon, la même année que celle de Lyon, chez Bonhomme, qui est l'originale. Je pense que si L. Joubert avait traduit l'histoire des poissons, il ne l'eut pas laissé ignorer lorsqu'il a écrit la vie de cet homme célèbre, sur-tout après avoir dit que Rondelet avait employé pendant plusieurs années son disciple Charles Clusius (l'Ecluse, d'Arras, qui s'est fait un si grand nom en botanique), à écrire sous sa dictée ou d'après ses cahiers, son histoire des poissons, auquel Molinæus (Dumoulin) avait mis la dernière main. Voilà ce qui nous fait présumer que ce dernier pourrait être le traducteur de cet ouvrage: lui, qui mit en français l'histoire des plantes de Dalechamp. Ce n'est ici qu'une conjecture de ma part, elle ne me paraît pas être absolument dénuée de vraisemblance.

Il semble que l'histoire des poissons, par Rondelet, qui a répandu au loin la célébrité de son auteur, ait éclipsé son mérite dans d'autres genres. Rondelet fut un très-grand anatomiste, savant naturaliste et habile praticien. Mais ses ouvrages de médecine, en dix traités, publiés à Lyon, en 1601, et à Genève, 1620, *ibid.*, 1628, in-8.°, n'ont pas soutenu sa réputation, parce qu'ils furent écrits négligemment, ou parce que ses élèves les ont publiés tous imparfaits qu'ils étaient. L. Joubert donne la liste de dix-sept ouvrages de Rondelet qui n'ont pas vu le jour, à cause de leur imperfection, parmi lesquels se trouvaient des commentaires sur quelques livres d'Hippocrate, d'Aristote, de Dioscoride, de Galien, même sur les pseaumes de David; des ouvrages d'anatomie, de chirurgie, de dialectique et d'agriculture,

L. Joubert se rendit éditeur d'un petit livre de Rondelet, *de ponderibus et mensuris. Lugduni*, 1563, *in*-8.o (c'est la seconde édition revue par l'auteur). A la fin, on lit une épitre de Joubert aux étudians en médecine, pour leur recommander fortement la lecture des ouvrages de Rondelet, auquel il était tout dévoué. Cet opuscule fut dédié par Rondelet, à son respectable ami, Guillaume Pelissier, évêque de Montpellier, comme il lui avait dédié quelques années auparavant son histoire des poissons. Astruc ne fait pas mention de ce petit livre, il dit un mot trop succinct de l'autre.

Joubert nous apprend encore dans la vie de Rondelet, que le livre des poids et des mesures avait été retouché par Jacques Bordæus, étudiant, et déjà savant dans les langues grecque, latine et hébraïque, *expolivit*. Je retrouve ce petit livre dans un recueil de huit auteurs, sur les doses des médicamens, imprimé à Venise, en 1579, in-8.o

(54) Jean Saporta était fils d'Antoine, professeur, et petit-fils de Louis Saporta. On saura que quatre médecins du nom illustre de Saporta, se sont fait connaître avec distinction. Louis I., médecin à Lérida en Catalogne, sa patrie, passa en France, s'établit d'abord à Arles en Provence; prit de nouveaux degrés à Avignon, et pour la troisième fois à Montpellier. Il fut demandé à Marseille, et devint l'un des médecins ordinaires du Roi Charles VIII. On assure qu'il vécut jusqu'à 106 ans. Son fils Louis, reçu aussi docteur à Montpellier, préféra de s'établir à Toulouse, où il mourut vers le milieu du XVI.e siècle, à l'âge de 90 ans. Antoine, fils du précédent, natif de Montpellier, fut reçu docteur en 1531, professeur en 1540, devint doyen et chancelier, et mourut en 1573. Il est auteur d'un traité latin des tumeurs contre nature. Jean, fils d'Antoine, aussi de Montpellier, reçu docteur en 1572, sous la présidence de L. Joubert, devint aussi professeur en 1577, fut nommé vice-chan-

celier par l'absence de Dulaurens, médecin de Marie de Médicis. Ce dernier Saporta mourut en 1605 ; il a laissé un petit traité *de lue venereâ*, imprimé avec l'ouvrage cité de son père. Le précis de cette notice sur les Saporta, est tiré des mémoires d'Astruc. J'ai cru qu'elle pouvait se lier à celle de L. Joubert, puisque Joubert succéda à Ant. Saporta dans le cancellariat, et qu'il fut le parrain au doctorat de Jean Saporta. Sans doute que celui-ci eut des enfans qui quittèrent la médecine ; un Etienne Saporta était lieutenant principal en 1632, et un Louis Saporta, auditeur à la cour des aides en 1633.

(55) J'ai cité, dans la note 49, un ouvrage de Dufaur, *(Petri Fabri)*, sur les exercices athlétiques des anciens auquel il faut joindre celui de Jérôme Mercurial, *de arte gymnasticâ*, en six livres, dont on possède plusieurs éditions, par exemple, celles de Venise 1569, de Paris, 1577, in-4.o, de Venise, 1601, d'Amsterdam, 1675, etc.

Cagnati écrivit aussi une gymnastique, *Romæ*, 1591, in-4.o, etc. Cependant Vander-Linden et François de Vérulame, ont fait apercevoir combien les ouvrages de Mercurial, de Joubert et de Cagnati étaient incomplets sur cette matière. On a observé en particulier que Joubert n'avait point fait mention de l'exercice du cheval; c'est que les anciens en usaient peu à titre d'exercice ; ils s'exerçaient davantage aux courses des chars, pour lesquelles ils dressaient leurs chevaux afin de remporter les prix dans l'hippodrome.

(56) Joseph-Juste Scaliger, fils de Jules, d'Agen, mort en 1609, fut l'homme le plus étonnant pour le savoir. Les savans mêmes lui donnaient les titres les plus exagérés, jusqu'à le nommer le soleil des savans, l'abîme de l'érudition et la mer des sciences, le prince du sénat des critiques, etc. Enivré de tous ces titres,

il en était un qui lui tenait plus au cœur, celui de l'ancienneté et de la splendeur de sa maison, se disant descendant des princes de l'Escale, anciens seigneurs de Véronne ; et sur ce point, il était d'un orgueil dont jamais noble à seize quartiers n'a approché. Comment ce genre de vanité peut-il assiéger l'âme d'un savant ? Joseph Scaliger n'était pas moins fier de son profond savoir ; ce qui le fit tomber souvent dans des écarts en injures et en calomnies envers des hommes de mérite. On a fait le même reproche à Scaliger le père, aussi médisant et dédaigneux que le fils : sur quoi voyez Baillet. La race de ces hommes qui, avec quelque savoir, sont pleins de morgue et de vanité, n'est pas perdue, elle n'est que dégénérée, et n'est point susceptible de croisement pour l'améliorer.

(57) J. G. Schenckius publiait, en 1609, à Francfort, sa bibliothèque iatrique ; il y fit mention des ouvrages de L. Joubert, tels qu'ils sont rassemblés dans les deux tomes in-folio, dont il donne simplement les titres, sans jugement et sans critique ; il désigne aussi les ouvrages imprimés séparément. Ce bibliographe a indiqué pourtant parmi les ouvrages inédits, quelques-uns de ceux qui ont vu le jour.

(58) Dans l'armorial des états de Languedoc, dressé en 1767, in-4.°, on lit au-dessous des armoiries de cette famille, que René-Gaspar de Joubert fut reçu syndic général de la province, le 12 Décembre 1732, sur la démission de Laurent-Ignace de Joubert son frère, qui eut la charge de président en la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et qui avait succédé à André de Joubert, aussi syndic général, leur père commun, décédé en 1721 ; celui-ci avait exercé cette charge pendant l'espace de cinquante-trois ans, ayant succédé à son père, qui avait été reçu syndic général le 2 Décembre 1642.
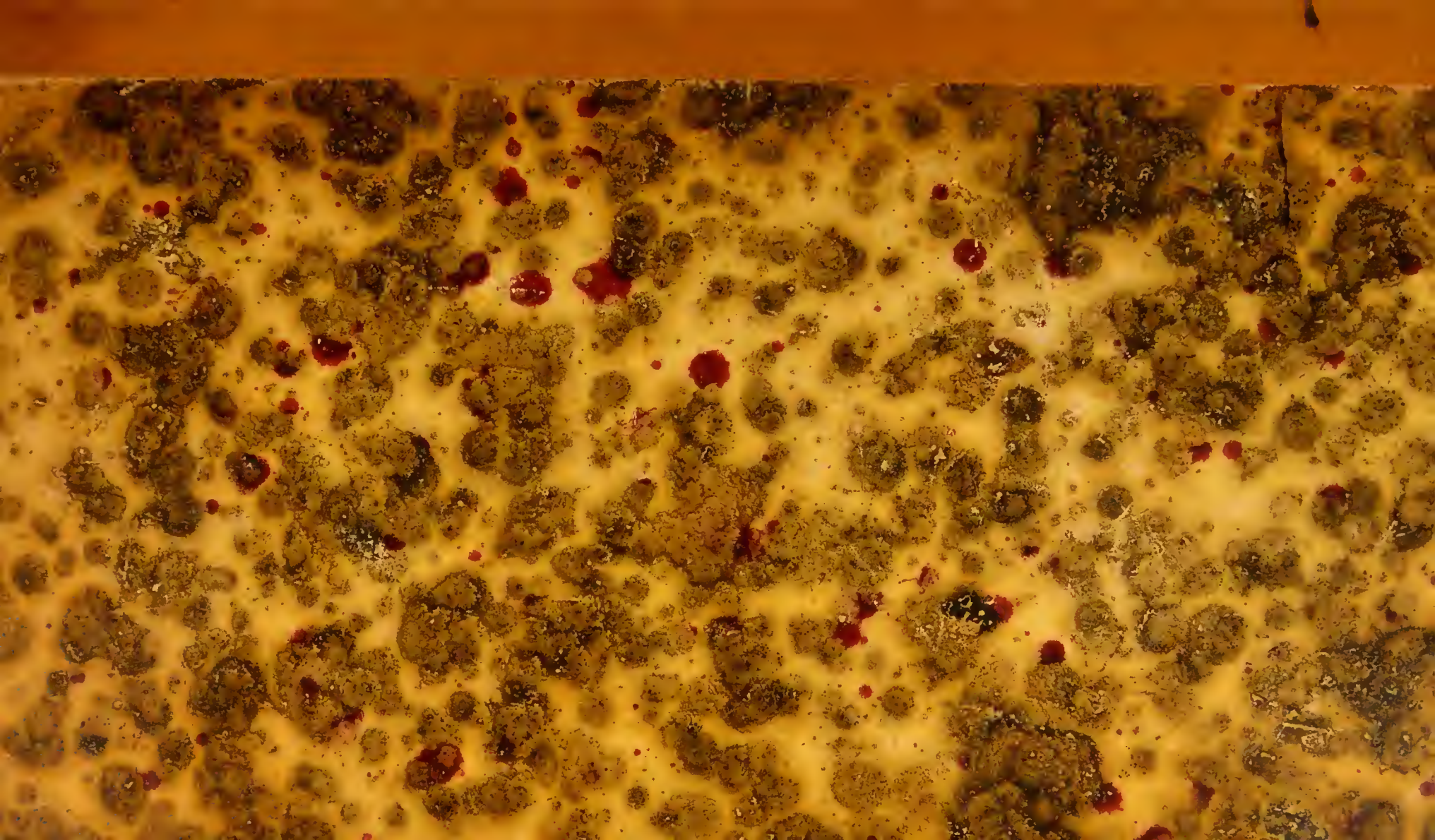
FIN.